La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 94 n°21 • du 5 au 11 septembre 2007 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Rentrée parlementaire

La colline parlementaire à Ottawa résonnera bientôt des échos d'un débat important sur l'Afghanistan. Et du côté de la Province, de quoi parlera-t-on cet automne?

■ **Pages 3, 5, 6 et 7.**

Rentrée scolaire

Plus d'élèves, plus d'écoles : la rentrée s'annonce positive à la DSFM et dans les écoles d'immersion, qui continuent d'accueillir plus d'élèves.

■ **Page 8.**

Rentrée culturelle

Théâtre, musique, spectacles : que nous réserve la scène culturelle en français cet automne? Des réponses du Centre culturel franco-manitobain, du Collège universitaire de Saint-Boniface, du 100 Nons et du Cercle Molière.

■ **Page 25.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Le souffle de l'aventure





L'envie de voler, d'avoir des ailes, de voir le monde d'en haut. Cent ans après l'invention des frères Montgolfier, et alors qu'avions, satellites, navettes et autres engins spaciaux font partie de notre quotidien, le simple fait de monter en montgolfière exerce encore une fascination certaine. Les récents accidents de montgolfière qui ont défrayé la chronique n'ont pas entamé la volonté de notre journaliste Nathalie Forgues, qui a réalisé un vieux rêve en accomplissant par un beau matin d'août son baptême de l'air en ballon! ■ **Photo-reportages, pages 16 et 17.**



Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la direction : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Daniel BAHUAUD, Guillaume DANDURAND** et **Nathalie FORGUES** ■ Stagiâires : **Fabienne MARCEL** et **Katia ORDONEZ** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte · APF · Donatien Frémont

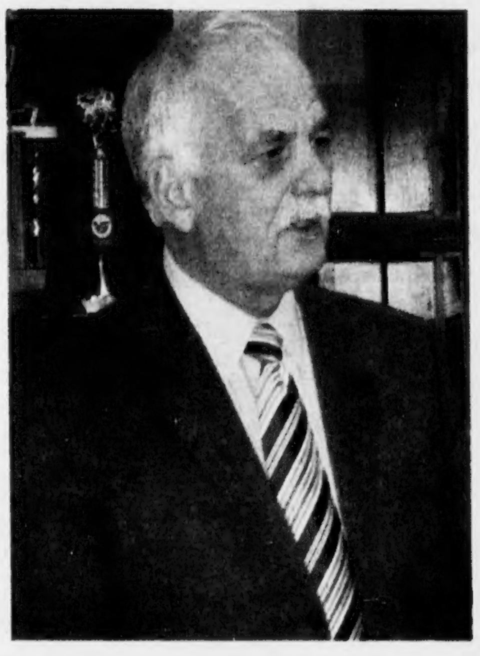

« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

POLITIQUE FÉDÉRALE

Rentrée mouvementée

À Ottawa, les élus promettent des débats mouvementés, mais la chute du gouvernement minoritaire reste peu probable.

Julien ABORD-BABIN



Vic Toews.

Judy Wasylycia-Leis.



Raymond Simard.

Archives La Liberté

Après la rentrée des écoliers, ce sera bientôt au tour de nos élus de se remettre au travail. À moins d'une prorogation de dernière minute, les députés fédéraux reprendront leur siège le 17 septembre.

Au cours des derniers jours, les élus des différents partis se sont réunis au sein de leurs caucus respectifs pour se préparer aux longues sessions parlementaires qui caractérisent le travail de député.

À Ottawa, les différents partis se préparent en vue de chaudes luttes, surtout sur les dossiers de la guerre en Afghanistan et du réchauffement climatique. Mais aucun des partis ne souhaite des élections cet automne. Les conservateurs sont donc confiants de rester en selle encore un bon moment.

« Je ne vois pas un appétit d'aller en élection, note le député conservateur de Provencher, Vic Toews. Notre gouvernement ne s'inquiète pas du tout et si jamais nous devions retourner en élection, nous serions prêts. »

La prochaine session parlementaire devrait donc être une prolongation de la dernière, à moins que le premier ministre ne décide d'une prorogation. Dans ce cas, la rentrée serait remise à la mi-octobre, un nouveau discours du Trône serait lu et un nouveau budget présenté. Les rumeurs courent à ce sujet, mais aucune confirmation n'a été donnée. « C'est le premier ministre qui prendra cette décision », explique Vic Toews.

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jack Layton, s'est déjà prononcé contre toute prorogation. « Il y a encore beaucoup de dossiers où nous aimerions continuer le travail », explique la députée néo-démocrate de Winnipeg-Nord, Judy Wasylycia-Leis.

Le NPD continuera de surveiller le gouvernement et garde comme priorité l'environnement, le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan et la lutte aux inégalités entre riches et pauvres. Il y a toutefois peu de chance que le NPD pose des gestes qui déstabiliseraient le gouvernement minoritaire.

« Nous sommes toujours prêts à aller en élection s'il le faut, mais nous préférons travailler avec le gouvernement minoritaire pour l'instant », indique Judy Wasylycia-Leis.

Quant aux libéraux, ils comptent adopter une stratégie plus agressive pour tenter de reprendre le devant de la scène. Le parti tenait son caucus la semaine dernière à Saint-Jean de Terre-Neuve au cours duquel les députés ont pu discuter des différentes façons d'améliorer l'image du Parti libéral.

Depuis le scandale des commandites et sa défaite électorale, le Parti libéral peine à regagner la faveur des Canadiens et à se démarquer dans les sondages. Quant à Stéphane Dion il n'a pas encore réussi à s'établir en tant que leader fort et reste souvent la cible des railleries et publicités négatives des conservateurs. Les libéraux entendent donc profiter de la prochaine session parlementaire pour redorer leur blason.

« Pour la session à venir nous serons plus agressifs et mettrons de l'avant nos politiques pour prendre le contrôle de l'agenda et occuper une plus grande place sur la scène politique », promet le député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard.

Les libéraux n'iront quand même pas jusqu'à faire tomber le gouvernement conservateur. « Je ne pense pas que notre parti soit prêt à aller en élection, confie Raymond Simard. On a encore besoin d'un peu de temps. »

La rentrée parlementaire fédérale coïncidera avec une élection partielle dans trois circonscriptions québécoises, ce qui permettra aux différents partis de tester leurs appuis dans la Belle Province.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Difficile débat

Dites au revoir aux vacances d'été. La rentrée parlementaire qui s'annonce à Ottawa nous promet un débat difficile et important, auquel les citoyens canadiens ne seront pas indifférents : celui de la présence canadienne en Afghanistan.

Des soldats canadiens meurent dans la région de Kandahar. Depuis des mois, des études, reportages et avis d'experts laissent entendre que la mission n'atteint pas son but premier, soit d'appuyer les Afghans dans la reconstruction de leur pays pour qu'ils puissent y vivre en paix. À cet égard, on se dirigerait davantage vers un échec. Avec une économie pratiquement inexistante, les Afghans ont recommencé à semer du pavot; signe que rien d'autre n'est réellement possible à leurs yeux pour le moment. Signe que les éléments d'une reconstruction économique ne sont pas en place. Signe que les Afghans n'y croient pas, que les paysans ont faim et qu'ils sèmeront ce qui se vend. On les comprend.

Et si au plan économique la reconstruction n'a pas lieu assez vite pour que les choses changent réellement, qu'en est-il d'une démocratie en pleins balbutiements? Peut-on penser avoir réuni les conditions qui permettraient aux diverses factions afghanes d'assumer les rênes d'un état par ailleurs en bien piètre état?

Près de Kandahar, les soldats canadiens s'évertuent à pacifier une région montagneuse et désertique qui sert de fief aux Talibans. Mais là-bas, c'est la guerre qui règne. Et notre armée apparaît... bien mal armée pour s'adapter aux conditions de cette guerre singulière, en limiter les dégâts et diminuer son coût en vies humaines.

En Afghanistan, le Canada est-il toujours en train de se battre pour appuyer les Afghans dans la reconstruction de leur pays, ou s'enfonce-t-il dans une situation qui apparaîtra bientôt sans issue, et où même les Afghans ne voudront plus de nous... un peu comme les Irakiens n'aiment pas vraiment les Américains venus les libérer?

Et pourtant... pourtant. Il faut aussi dire que le Canada s'est engagé dans ce conflit en accord avec l'ONU, mandaté par l'OTAN dont il est membre, et entouré de forces armées de nombreux autres pays. Tout ce beau monde a manifesté sa conviction : il fallait chasser les Talibans du pouvoir, soustraire l'Afghanistan aux forces du terrorisme, et tenter de rebâtir, dans ce pays qui a tellement souffert au cours des dernières décennies, les conditions qui lui permettraient de se refaire une santé... En Afghanistan, le Canada n'est pas seul. Et sa présence n'est pas illégitime.

Personne, d'ailleurs, ne conteste la noblesse de cette mission quand il s'agit de ses intentions. Mais la mission canadienne piétine, dit-on aussi. On y meurt. Peut-être pour rien.

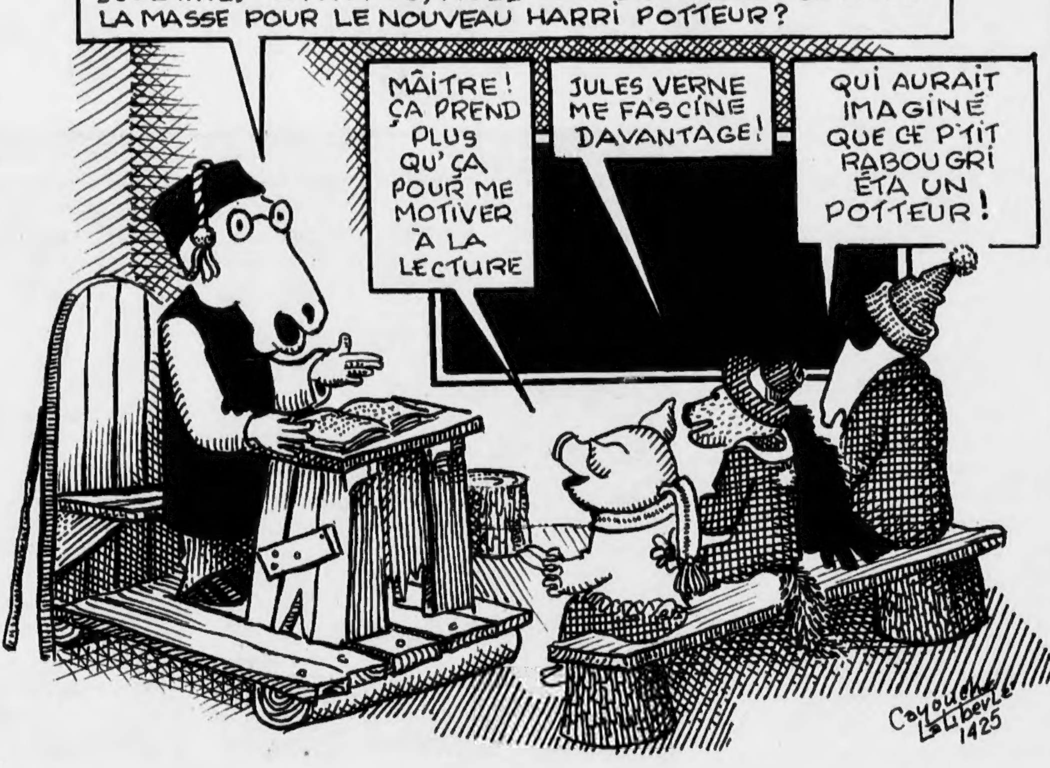
Se retirer de ce pays à qui nous avons tant promis, serait-ce faire preuve de la plus indigne des lâchetés? Manquer à notre devoir de solidarité? Faire simplement preuve du plus élémentaire des bons sens? Mais peut-on abandonner un peuple en plein désarroi et penser rentrer à la maison avec le sentiment du devoir accompli?

Réalité politique et moralité philosophique. Tactiques militaires et mesures d'aides humanitaires. Le débat à venir nous fera voir différents aspects d'une question difficile, tant sur les plans moral que politique. Et, gouvernement minoritaire oblige, les partis politiques auront les yeux rivés sur l'opinion publique. Qu'en penseront les Canadiens? Entre des solutions apparemment faciles (comme se retirer le plus vite possible) et sensiblement plus délicates (rester et peut-être s'enliser), pouvons-nous, avec le plus d'efficacité, réellement parvenir à aider le peuple afghan?

Citation DE LA SEMAINE

« Sur le coup, j'ai dit oui comme un beau nono, pour ensuite me rendre compte que j'allais être en compagnie d'auteurs comme Jean-Marc Dalpée, Marie Laberge et Robert Lepage. »

Marc Prescott entre-t-il dans la cour des grands? ■ **Page 24.**



À VOUS la parole

Effets secondaires

Madame la rédactrice,

Il est important de savoir le taux de mortalité à cause du virus du Nil, comme rapporté par Julien Abord-Babin aujourd'hui. Mais l'on ignore toujours le taux annuel de mortalité à cause des cancers en conséquence de la dispersion de l'insecticide malathion durant les 25 ou 30 ans précédents.

Roger Belling
Winnipeg (Manitoba)
Le 29 août 2007

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article *Une communauté en deuil* paru dans l'édition du 29 août au 4 septembre 2007. Selon la loi, une personne est présumée innocente tant qu'elle n'est pas déclarée coupable par une cour de justice. Nous aimerions signaler notre erreur : « jeune présumé coupable » est à remplacer par « jeune suspect ». Une autre erreur s'est glissée quant au nom de l'intervenant. Il s'agit bien du caporal Chris Ballard de la Gendarmerie royale du Canada. Toutes nos excuses.



Jeux politiques et crise ministérielle de 1879

Éric Plamondon

L'histoire politique du Manitoba est riche en événements qui ont orienté la composition sociale de nos communautés. Ces événements sont souvent peu connus, peu discutés et facilement oubliés. Pourtant, ils sont en coulisse matière à interprétation et à questionnements du genre « si seulement ». Leur mémoire peut servir de leçon politique et de rappel à la vigilance.

C'est ainsi que je vous propose l'examen de la crise ministérielle de 1879. C'est une histoire qui explique comment un mauvais jeu politique a engendré l'effondrement des droits francophones pour près de 100 ans. La crise ministérielle de 1879 avait certes été prise au sérieux par la communauté francophone de l'époque, mais nul n'avait pu imaginer l'ampleur du renversement de pouvoir qui aurait lieu, ce pouvoir que la population francophone ne retrouverait jamais.

L'histoire abrégée énonce que Joseph Royal, le député de Saint-François-Xavier Ouest, tenta de renverser le gouvernement de John Norquay. Les textes disent que Joseph Royal croyait que le gouvernement de Norquay avait perdu la confiance des Canadiens français à la suite d'une dispute électorale dans la circonscription de Sainte-Anne. Mais, au début l'histoire entoure le député de Sainte-Anne, Charles Nolin, qui accusait les Canadiens français de ne pas appuyer les Métis. L'incident a eu l'effet immédiat d'unir les Métis. Mais, par la suite, la crise ministérielle qui découla de cet incident aligna les gens selon un autre axe sociodémographique. Les gestes politiques de Royal et de Norquay (un Métis anglophone) ont divisé les Métis selon un axe linguistique : français et anglais.

Il faut se replacer dans la culture de l'époque. Les années 1870 constituèrent une période tendue dans le domaine de la politique manitobaine, s'agissant des années qui entourent l'insurrection de Louis Riel. De plus, l'Assemblée législative a une représentation mixte. La crise ministérielle a fait ressurgir les sentiments de frustration chez chacun des groupes.

L'Assemblé législative n'avait pas de parti politique formel. Il y existait tout de même certaines allégeances et certains groupes politiques. L'un d'entre eux était formé par un bloc de politiciens francophones. C'est ainsi que, traditionnellement, deux postes de cabinet d'importance étaient réservés à des francophones. Le ministère des Travaux publics était alors assigné à Joseph Royal. Ainsi, une tension ethnique fit surface lorsque Charles Nolin, un Métis francophone, exprima son insatisfaction envers les Canadiens français. Ceux-ci ne semblaient pas donner tout leur appui aux candidats métis lors des élections et, par la suite, les ministres francophones ne nommaient pas de fonctionnaires métis, préférant nommer des Canadiens français aux postes convoités. Cependant, le geste de Joseph Royal et la réaction de John Norquay, un Métis anglophone, ont fait en sorte que les Métis se sont redistribués de part et d'autre d'une frontière cette fois linguistique.

L'histoire veut que John Norquay et Joseph Royal se soient rendus à Ottawa pour un voyage d'affaires. Pendant ce temps, au Manitoba, l'élection de Charles Nolin était contestée – son élection sera annulée en pleine crise ministérielle. En revanche, Nolin planifiait un vote de non-confiance pour renverser le gouvernement de Norquay. À son retour, Royal saisit rapidement la situation et se mit à la tête des démarches. Il rencontra ses députés, discuta avec eux et conclut au manque d'appui pour le gouvernement de Norquay; tant chez les anglophones que les francophones. Il avertit Norquay de ses intentions et lui rappela que c'était les Canadiens français qui maintenaient son gouvernement. Norquay passa alors à l'action. Selon l'interprétation historique, c'est ce qui a permis au premier ministre Norquay de déjouer le chef politique des Canadiens français. Norquay aurait fait appel aux sentiments négatifs latents chez les nombreux nouveaux immigrants de l'Ontario, dont plusieurs étaient orangistes.

Le poste au cabinet de Royal, ainsi que celui de l'autre ministre francophone (Pierre Delorme) furent réassignés à deux orangistes et démontrent la nouvelle alliance que forma Norquay pour maintenir le pouvoir du gouvernement. Les anglophones détenaient la majorité des sièges en chambre et le plein contrôle du cabinet. Ils redirigèrent les activités du nouveau gouvernement selon leur volonté et en dépit des francophones. La division linguistique s'amplifia à l'Assemblée et les droits linguistiques des francophones s'estompèrent. Les Métis anglophones s'unirent derrière John Norquay et les Métis francophones derrière Joseph Royal. Alliances d'obligation. Pour Norquay, c'était la solution pour maintenir le pouvoir. Pour les francophones, c'était la dernière chance de défendre leurs droits, car le nouveau gouvernement diminua le nombre de sièges dans les comtés francophones et abolit l'impression des documents officiels en français. Le reste de notre histoire politique au Manitoba fut écrite sous le seau des politiques anglophones, grâce à la réussite de Norquay.

Les francophones ont perdu beaucoup d'importance politique après la crise ministérielle. C'est eux qui maintenaient l'équilibre du pouvoir à cette époque. À la suite de la démission de Delorme et de Royal, cette tradition se perdit, ainsi que plusieurs autres pratiques qui témoignaient de l'importance des francophones au Manitoba. Ce moment historique en demeure un à apprendre et à se souvenir.

Cette chronique est présentée en collaboration avec le Conseil jeunesse provincial.

Qu'est ce que vous en pensez? Rendez-vous au site www.conseil-jeunesse.mb.ca/politike/ pour partager votre opinion.

PROVINCE

Sur les bancs... des députés

Les députés à l'Assemblée législative préparent leur première rentrée depuis l'élection du 22 mai.

Julien ABORD-BABIN

À Winnipeg, les députés provinciaux commenceront à siéger le 25 septembre, mais très peu de changements majeurs se profilent à l'horizon. Les partis sont prêts à légiférer, mais restent campés sur des positions déjà bien connues.

Le gouvernement de Gary Doer, fort d'un troisième mandat, ne planifie pas de grands changements à son programme pour l'instant. « Nous commencerons par assurer le suivi de nos promesses électorales, indique le député de Saint-Boniface et ministre des Finances, Greg Selinger. Nous ferons également adopter le budget qui avait été présenté avant les élections. »

Quant au cabinet des ministres qui n'a pas encore changé depuis les élections, il restera le même, au moins jusqu'à l'adoption du budget, prévue pour le 8 novembre.

L'environnement restera une priorité pour le gouvernement qui a l'intention de moderniser son plan vert et de développer le marché du biodiesel. Le recrutement de professionnels de la santé sera également un enjeu important pour le Nouveau Parti démocratique (NPD).

Mais pour le Parti conservateur, le gouvernement de Gary Doer, bien qu'il parle beaucoup de santé et d'environnement, ne propose pas suffisamment d'actions concrètes. Les conservateurs déplorent les faiblesses du NPD au économique. « Le gouvernement n'a pas de stratégie économique, critique le chef de l'opposition officielle, Hugh McFadyen. Alors que l'on voit autant de problèmes aux États-Unis, cela pourrait être très dangereux. »

Les conservateurs dénoncent ainsi une attitude complaisante de la part du gouvernement Doer et souhaiteraient que l'assemblée législative se penche sur des moyens de renforcer l'économie provinciale. « Nous devons absolument développer notre économie, aider nos entreprises locales et rendre nos taxes plus compétitives », explique Hugh McFadyen.

Les députés conservateurs se rencontreront la semaine prochaine lors d'une retraite pour développer leur stratégie parlementaire.

Quant aux libéraux, qui ont deux sièges à l'Assemblée législative, ils entendent défendre l'environnement et la santé, deux domaines où ils trouvent que le NPD n'a pas tenu ses promesses. « Malgré beaucoup de promesses dans le domaine de la santé, je reçois beaucoup d'appels de Manitobains qui continuent à avoir des problèmes », soutient le chef du Parti libéral, Jon Gerrard.

La situation du lac Winnipeg est elle aussi très inquiétante selon Jon Gerrard. « Le NPD parle beaucoup, mais ne fait rien pour protéger le lac Winnipeg », dénonce le chef libéral.

AFGHANISTAN

Le Canada doit-il ajuster son tir?

Les troupes canadiennes devraient-elles rentrer d'Afghanistan? C'est le débat qui attend les parlementaires en septembre, à Ottawa. Quatre partis, quatre points de vue.

Daniel BAHUAUD

À Ottawa, la rentrée parlementaire s'annonce houleuse. Le débat sur la présence canadienne en Afghanistan se corse. Basée dans la région de Kandahar, l'armée canadienne doit y poursuivre sa mission jusqu'en février 2009. Mais avec chaque nouveau soldat mort ou blessé, la question vient hanter les politiciens : la présence canadienne dans ce pays parviendra-t-elle à donner les résultats voulus, soit de permettre la stabilisation et la reconstruction du pays? Le prix à payer en vies canadiennes est-il trop élevé? Le Canada peut-il se compter d'ores et déjà satisfaits de son travail en Afghanistan, et se retirer plus rapidement que prévu?

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, entend déjà profiter de la rentrée pour réclamer la tenue d'un débat d'urgence sur la mission afghane. Il a prévenu le premier ministre qu'il devrait s'engager très clairement à retirer les troupes des zones de combat dès février 2009, sans quoi les conservateurs devraient en subir les conséquences électorales. « Nous avons déjà voté contre le prolongement de cette mission jusqu'en 2009, a-t-il avancé, le 23 août. Et si Stephen Harper s'obstine dans sa logique militaire, nous voterons contre le discours du Trône. »

Le NPD mal à l'aise

Le Nouveau parti démocratique (NPD) estime que le Canada devrait se retirer immédiatement de l'Afghanistan, sans délai. La chef du caucus néodémocrate et députée de la circonscription Winnipeg-Nord, Judy Wasylycia-Leis, explique : « Nous nous opposons à l'aspect militaire de la mission, déclare-t-elle. Nous croyons que cette présence armée ne cadre pas avec le rôle traditionnel du Canada en tant que pays pacifique. Les sondages indiquent que les Canadiens sont eux aussi mal à l'aise avec ce nouveau rôle. Nous serions peut-être satisfaits si nos troupes y restaient pour reconstruire le pays. Mais pour livrer une guerre? Pas du tout. »

Le NPD, dit-elle, n'approuve pas une « une politique étrangère élaborée en grande partie pour plaire à George W. Bush ».

« Mon père est un ancien combattant qui a participé à la libération de l'Europe lors de la Deuxième Guerre mondiale, s'exclame Judy Wasylycia-Leis. Mais notre rôle en Afghanistan ne peut pas se comparer à cet autre conflit. Cessons d'apaiser les Américains au détriment de notre réputation dans la communauté internationale. Voilà, en bref, notre point de vue. Qu'il soit populaire ou pas, nous nous y sommes toujours tenus. Quant au Bloc Québécois, c'est intéressant de le voir changer son fusil d'épaule, à cause des pertes récentes subies par les troupes du Royal 22e Régiment. De même pour les conservateurs et les libéraux. S'ils estiment que la guerre est mauvaise, pourquoi approuver des dates butoirs? On ne devrait pas faire de la politique avec des vies humaines. Et c'est pourquoi nous continuerons à faire pression auprès du gouvernement pour que nos troupes se retirent dès que possible. »



Archives La Liberté

Faut-il que le Canada se retire de l'Afghanistan? Une question épineuse qui sera chaudement débattue à la rentrée parlementaire.

Le député conservateur de Provencher, Vic Toews, voit la situation d'un autre œil, bien qu'il note, lui aussi, les doutes que peuvent éprouver les Canadiens face aux pertes de l'armée. « Notre position est claire, déclare-t-il. Le premier ministre Harper a déclaré qu'il chercherait le consensus du Parlement par rapport au retrait possible des troupes en février 2009. Il y aura donc un vote sur la question en chambre. Allons-nous rester plus longtemps? Allons-nous nous retirer? Ce sera discuté et les partis auront leur mot à dire. »

Lutter pour la paix

« Quant à la question de la droiture morale de notre présence en Afghanistan, je suis convaincu du bien que nous faisons, poursuit Vic Toews. J'ai longuement réfléchi à cette question, puisque je suis Mennonite et nous avons une tradition pacifiste. Mais je suis allé en Afghanistan évaluer la situation et visiter les troupes et j'ai vite compris que notre présence là-bas s'inscrit bel et bien dans la tradition canadienne. D'abord, elle a été demandée par un organisme international, l'OTAN. Notre présence est légitime, ce qui n'est pas le cas avec la guerre en Irak, menée par les Américains sans appui international.

« De plus l'objectif est de stabiliser la région en rebâtissant l'infrastructure gouvernementale et sociale du pays, rappelle Vic Toews. Ça c'est noble, c'est canadien. Nos troupes oeuvrent dans une zone de combat, c'est vrai. Elles mènent la lutte contre les Talibans, mais à titre de policiers, une fonction que les pacifistes peuvent comprendre, respecter et appuyer. Entre-temps, la présence de nos troupes permet de mettre en place des canaux d'irrigation, de vacciner les enfants contre la polio, de favoriser l'éducation - celle des femmes en particulier - et la santé des mères. »

Vic Toews rappelle ainsi que le Canada participe à des travaux effectués par des troupes de pays de l'OTAN, sans parler des organisations non gouvernementales (ONG), dont plusieurs sont canadiennes. « Tout cela, affirme-t-il, est faisable parce que nos soldats sont armés et affrontent les Talibans. Et c'est naïf de croire que nous ne participons pas à la reconstruction du pays parce que nos soldats se promènent avec des armes. Sans les Canadiens, nous savons tous que les Talibans reviendraient au pouvoir, et ce scénario serait lourd de conséquences. »

Insensé de se retirer

Pour le député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, le Canada a une responsabilité morale face à l'Afghanistan. « Un régime comme celui des Talibans, répressif auprès des femmes et des enfants et qui ne respecte pas les droits humains, c'est terrible. Je suis fier que ce soit le gouvernement de Paul Martin qui, en 2003, a appuyé notre participation à cette mission sanctionnée par les 26 pays membres de l'OTAN. »

Mais... il y a un mais, selon Raymond Simard. « Le Canada a fait sa part, estime-t-il. Nous avons occupé - et c'est le Canada qui le voulait ainsi - une des régions les plus dangereuses de l'Afghanistan. Notre succès, nous l'avons payé cher. Il est temps que les autres pays de l'OTAN assument un rôle prépondérant dans la zone «chaude». Il ne faudrait pas se retirer complètement, surtout pas immédiatement. Ce ne serait ni raisonnable, ni responsable. Sur les plans humain et politique, ce serait insensé! Les Afghans seraient abandonnés à nouveau, à la merci d'un régime honteux. Ils seraient massacrés comme traîtres.

« Comme pays, on perdrait notre réputation, poursuit Raymond Simard. Qui pourrait prendre nos engagements au sérieux? Et tous ces soldats seraient morts pour rien si nous ne terminions pas la reconstruction de l'Afghanistan. Les Canadiens auraient ensuite raison de se méfier et de ne plus vouloir aider les pays en détresse. Après une débâcle de ce genre, on pourrait oublier le Darfour et les autres zones sinistrées. Quelle sorte de pays serions-nous? »

DOCUMENTAIRE

La détresse des femmes de militaires

Au programme du Festival des films du monde de Montréal, le documentaire *Les épouses de l'armée* de Claire Corriveau met en lumière la vie difficile de ces femmes de militaires soumises au silence. Un pavé dans la marre à l'heure où la mission de l'armée canadienne en Afghanistan défraie la chronique.

Fabienne MARCEL

Elle est mariée depuis 23 ans avec un militaire et a déménagé huit fois. Le cas de Claire Corriveau n'est pas exceptionnel. Pour toutes les épouses de militaires, vivre au rythme des mutations de leur mari est banal. À chaque fois, ces femmes doivent recommencer leur vie dans un nouveau décor, trouver leurs marques dans un environnement étranger où elles n'ont pas d'attaches, réinscrire les enfants dans une nouvelle école.

« Après plusieurs années de mariage et plusieurs déménagements, je me suis rendu compte que la situation des épouses était particulière, explique la journaliste Claire Corriveau, qui a d'ailleurs passé quelque temps à Winnipeg alors que son mari était affecté. J'ai fait des recherches sur le sujet, mais je n'ai pas trouvé grand-chose, donc l'idée de faire un documentaire s'est imposée à moi.

« Le documentaire tente d'expliquer les conditions de vie des épouses de militaires. Il leur donne une voix, car elles n'ont pas l'occasion de s'exprimer », poursuit-elle.

Leur mari est celui qui a fait serment d'allégeance et de loyauté à l'armée canadienne, mais les femmes s'interdisent de parler des difficultés de leur vie de peur de nuire à la carrière du conjoint. Cette autocensure s'ajoute à la grande solitude et au désarroi de leur quotidien.

Avec les fréquents déplacements des militaires, il est pratiquement impossible pour les femmes d'avoir une carrière. Elles travaillent donc peu en général. Elles ne disposent d'aucune association ou de groupe de soutien. « C'est ce qui manque, confie Claire Corriveau.

« Sur les bases militaires, il existe des centres de ressources pour les familles de militaires (CRFM). Ces centres offrent des cours de langues, des services à domicile, des activités physiques. Il y a des travailleurs sociaux, des psychologues. Mais les femmes ne se sentent pas en confiance pour parler de leurs angoisses, car l'esprit de corps est plus fort. Et dans l'armée tout se sait. Elles ne peuvent pas se confier quand il y a un problème dans le couple par exemple. Aller voir un médecin à l'extérieur, un nouveau à chaque fois, ce n'est pas simple, donc elles restent seules et gardent tout pour elles. »

Le sacrifice de ces femmes n'est pas pris en compte par l'armée canadienne, dénonce Claire Corriveau. « C'est grâce à leur soutien, leur dévouement que les maris partent en mission ou à la guerre l'esprit tranquille. Elles doivent tout gérer seules.



photo : Gracieuseté de l'ONF

Claire Corriveau : « Mon film tente de mettre en lumière les difficultés de la vie des épouses de militaires en leur donnant la parole, car elles n'ont pas l'occasion de s'exprimer. »

Les déménagements, l'éducation des enfants. Leur sacrifice doit être reconnu, on doit leur fournir de l'aide. Elles ont des droits et on doit le reconnaître », insiste Claire Corriveau.

Financé par l'Office national du film (ONF), le documentaire de 52 minutes laisse parler une dizaine de femmes. Ces dernières ont répondu à une annonce de la réalisatrice qui cherchait des interlocutrices.

« Au début des interviews, elles commençaient toutes par me parler du côté positif des choses, note Claire Corriveau. Mais elles font face à des problèmes tellement graves que finalement elles finissaient toujours par craquer et parler. C'est ce dont elles avaient besoin, parler à quelqu'un qui écoute et comprend. »

Claire Corriveau a mis trois ans à réaliser *Les épouses de l'armée*. Aujourd'hui, elle a décidé de se consacrer à un autre sujet, les enfants de militaires, eux aussi victimes de cette existence nomade, sans stabilité. « Raconter nos vies pour devenir visibles », résume la réalisatrice sur ses intentions.

Les épouses de l'armée sera prochainement projeté dans tout le pays. Le documentaire existe aussi en version anglaise sous le titre *Nomad's Land*. La version DVD est prévue pour le mois d'octobre.

RENTRÉE SCOLAIRE

Plus d'élèves, plus de projets

Les projets ne manquent pas pour la rentrée scolaire. De la DSFM au CUSB, il y a de la nouveauté dans l'air.

Nathalie FORGUES

Les cloches de la rentrée ont déjà sonné. Depuis le 5 septembre, petits et grands ont repris la route des bancs d'école. Comme tous les ans, les écoles francophones accueillent de nouveaux élèves. C'est le cas à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

« On s'attend encore une fois à une augmentation d'inscriptions, mentionne le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. On prévoit un minimum de 75 à 100 élèves de plus, mais d'après les échos que j'entends, ce serait encore plus substantiel. C'est très réconfortant, surtout dans une démographie où le nombre de jeunes inscrits aux écoles publiques est à la baisse. Si on est capable de garder le même nombre ou de l'augmenter légèrement, c'est très significatif. »

Du côté de la Province, on est toujours fiers de constater une hausse d'inscriptions dans les écoles françaises. « Le ministère de l'Éducation est heureux de voir que le programme français offert par la DSFM se porte bien, indique le sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française, Jean-Vianney Auclair. On voit d'un très bon œil que les francophones de la province s'intéressent à la qualité du programme offert par la DSFM.

« C'est très intéressant pour la DSFM puisque la très grande majorité des divisions scolaires de la province subissent des baisses d'inscriptions, poursuit-il. La DSFM fait partie des exceptions où le nombre augmente. C'est un phénomène assez intéressant pour la DSFM. »

Il est encore trop tôt pour déterminer s'il y aura cette année une hausse des inscriptions en immersion, comme ça a été le cas l'an dernier. Mais il s'agit d'une tendance depuis quelques années. « En 2002-2003, il y avait dans les écoles d'immersion 17 174 élèves, précise Jean-Vianney Auclair. En 2006-2007, il y en avait 17 871. Ça veut dire que la tendance est à la hausse. Ce n'est pas une hausse très importante mais dans le contexte d'une province où il y a une baisse d'inscriptions généralisée des élèves, c'est intéressant. »

Année chargée

Avec la rentrée s'annonce la poursuite de nombreux projets à la DSFM. Le centre scolaire Léo-Rémillard à Saint-Vital entame sa première année complète depuis son ouverture en avril dernier. Il ne reste que quelques travaux à terminer dans la cour d'école.

La DSFM collabore avec la Commission des finances des écoles publiques (CFEP) au développement des plans pour la nouvelle école communautaire Aurèle-Lemoine à Saint-Laurent. Plusieurs rencontres avec les architectes et la CFEP sont prévues à cet effet.

« On va aussi débuter les étapes pour l'établissement d'une école à Thompson, avance Gérard Auger. L'an dernier, on a rencontré les gens et on a formé un comité scolaire. Durant l'année, je vais proposer d'ajouter dans le processus budgétaire qu'un administrateur soit embauché pour l'année 2008. Il devra nous trouver un local à Thompson où on peut avoir nos classes en septembre 2009. »

C'est aussi la première année que la DSFM cible certains aspects de son plan stratégique. « On vise à rehausser la qualité du français oral et écrit du personnel et de nos élèves, explique Gérard Auger. On va avoir différentes initiatives durant l'année. Dès le début de l'année scolaire, on veut offrir un cours de perfectionnement du français pour les employés du bureau divisionnaire et des écoles environnantes. On va essayer de développer un modèle pour qu'on soit ensuite capables de l'offrir à toute notre division scolaire. »

La DSFM compte établir une série de bourses pour reconnaître les élèves qui, à la fois, atteignent des résultats supérieurs et démontrent les valeurs de la division scolaire.



photo : Sylviane Lanthier

Les directions et directions adjointes des écoles de la DSFM (sur la photo) ont tenu le 30 août une réunion de préparation avec les membres du Bureau divisionnaire. Prêts pour la rentrée!

Toutes les écoles manitobaines devront aussi commencer à se préparer pour de nouvelles politiques du ministère de l'Éducation. « La santé est un domaine qui prend de plus en plus d'importance, constate Jean-Vianney Auclair. L'éducation physique va devenir obligatoire en 11e et 12e années en septembre 2008. Ça veut dire que les divisions scolaires doivent déjà se préparer pour ça. C'est un changement qui est assez important. Ça va demander un réaménagement dans la distribution des tâches des enseignants. »

CUSB

C'est aussi la rentrée pour les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires. Au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), on se prépare à accueillir une nouvelle cohorte. C'est dans le secteur des services sociaux que la rentrée est toute particulière.

Le CUSB offre un nouveau programme de baccalauréat en service social qui permet de former une relève francophone. D'une durée de quatre ans, le programme mise sur trois grands champs d'études déterminés selon les principaux besoins de la communauté francophone : la santé, la famille et la diversité. À ces domaines s'ajoute le counselling. Le programme peut accueillir de 12 à 15 étudiants par année qui termineront la première année de formation générale (Université 1).

SAINT-LAZARE

Une rentrée en douceur

Nathalie FORGUES

La vie reprend tranquillement son cours dans la petite communauté de Saint-Lazare depuis le double meurtre survenu le 24 août. La rentrée scolaire n'y fait pas exception. La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a pris les mesures nécessaires pour que cette rentrée soit la plus « normale » possible vu les circonstances.

« Notre travailleuse sociale et psychologue est sur place depuis le 26 août, explique le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. Elle va être là pour aider lors de l'ouverture de l'école. À l'interne, il y a la directrice et le conseiller d'orientation qui sont très bien équipés pour gérer la situation. Dès le 6 septembre, on a prévu des interventions auprès de nos élèves. Au départ, on va surtout cibler les élèves de la 7e à la 12e années qui ont peut-être été plus touchés par le malheur. Il y aura ensuite des suivis auprès des élèves plus vulnérables. »

Le 24 août, une femme de 43 ans et sa fille de quatre ans ont été trouvées mortes dans la maison familiale. Des accusations ont été portées sur le garçon du couple, encore mineur. Le jeune suspect est détenu au centre correctionnel de Brandon. Il fait face à deux accusations de meurtre au second degré et d'autres chefs d'accusation reliés aux armes à feu.

Une rencontre a eu lieu le 27 août pour permettre aux gens de la communauté de faire le bilan de la situation et déterminer le processus de gestion en temps de crise.

« Selon les échos que j'ai reçus, c'était une réunion extrêmement bien organisée, indique Gérard Auger. Dix intervenants de l'Office régional de la santé de Assiniboine ont géré la réunion. Un des sous-groupes était formé des enseignants de la DSFM. On n'oublie pas dans tout ça qu'eux aussi ont des besoins particuliers, à la fois parce qu'ils sont enseignants et aussi parce qu'ils sont résidants de Saint-Lazare. Ils sont maintenant mieux équipés pour arriver en salle de classe et faire face aux élèves. »

Ce n'est pas la première fois que la DSFM doit gérer une telle situation avant la rentrée. « Les systèmes scolaires et les communautés, depuis une vingtaine d'années, se sont très bien équipées pour gérer ce genre de situation, mentionne Gérard Auger. Malheureusement, on a eu quelques situations parallèles dans le passé. On sait un peu à quoi s'attendre. Ça nous aide à se préparer pour ces choses-là. »

L'événement a ébranlé la communauté de Saint-Lazare qui compte 250 habitants. Pour démontrer leur appui à la famille et à la communauté, quelque 700 personnes se sont réunies pour les funérailles des deux victimes, le 30 août.

« C'était une cérémonie vraiment émouvante, reconnaît l'abbé Michel Nault de la paroisse Saint-Lazare. Il y avait tellement de personnes que les parents n'ont pas amené leurs enfants. On va essayer de faire quelque chose de bien pour les enfants à l'école. »

La communauté aimerait remercier toutes les communautés francophones qui ont offert leur appui en prières durant cette période difficile. « Il y a tellement de gens qui ont prié pour nous et qui nous ont appuyé en messages et en pensées », tient à souligner l'abbé Michel Nault.

ÉDUCATION

Confusion à l'école Provencher

Les commissaires prennent note de la position du ministre de l'Éducation, mais l'avenir du programme de français partiel demeure flou.

Julien ABORD-BABIN

L'avenir du programme de français partiel de l'école Provencher reste incertain à la suite de la réunion des commissaires de la Division scolaire Louis-Riel (DSLR) tenue le 28 août. Plusieurs parents qui souhaitaient un revirement de situation gardent quand même bon espoir en raison de la prise de position du ministre de l'Éducation, Peter Bjornson.

Dans une lettre, datée du 16 juillet et adressée au commissaire Mike Ducharme, le ministre s'est prononcé contre l'abolition du programme 50/50 à l'école Provencher. Cette lettre a été officiellement reçue le 28 août par les commissaires qui ne se sont toutefois pas encore prononcés sur son impact.

La DSLR a décidé de recevoir la lettre à titre d'information seulement. Les commissaires ont cependant proposé de rencontrer le Ministre dans les plus brefs délais afin de discuter de leurs positions respectives. Dans sa lettre, Peter Bjornson écrit clairement qu'il ne voit pour l'instant aucune raison de mettre fin au programme bilingue de l'école Provencher, les commissaires n'ont cependant pas indiqué qu'ils allaient revenir sur leur décision.

La lettre du ministre de l'Éducation redonne tout de même espoir aux parents d'élèves de l'école Provencher qui s'étaient mobilisés pour défendre le programme de français partiel. Il y a quelques semaines, ils pensaient le programme perdu, mais promettent maintenant de reprendre le combat.

Les parents ont eux aussi indiqué leur désir de rencontrer le ministre de l'Éducation, mais craignent d'être laissés dans le noir. « Nous aimerions beaucoup être présents lors de la rencontre avec le ministre, mais la division va probablement vouloir que la discussion ait lieu en privé », craint le père de deux élèves de l'école Provencher, Jacques Speliers.

Le comité de parents demande des clarifications de la part de la Division scolaire quant à l'avenir immédiat de l'école Provencher. Le programme 50/50 devait entamer en 2007-2008 une année de transition menant à son abolition. Mais pour que ce scénario se réalise, l'accord du ministre est nécessaire.

Au moment de mettre sous presse des représentants de la DSLR devaient rencontrer le ministre de l'Éducation lors d'un entretien privé, mais n'ont pu être rejoints par *La Liberté*.



Archives La Liberté

Plusieurs réunions de la DSLR se sont penchées sur le dossier de l'école Provencher au cours des derniers mois

La rentrée des commissaires



photo : Julien Abord-Babin

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se sont remis à la tâche lors de leur première réunion de l'année, le mercredi 29 août.

Les commissaires ont notamment discuté de l'aménagement de la garderie Les Amis de la Source à Shilo. Les coûts d'immobilisation liés à ce projet sont plus élevés que prévus et il faudra encore quelques temps avant que le projet puisse voir le jour. La DSFM continuera à travailler sur ce dossier durant les prochaines semaines.

Les commissaires ont également approuvé l'installation d'un centre de santé communautaire dans une classe non utilisée de l'école Sainte-Agathe. L'entente entrera en vigueur dès la rentrée.

PSYCHOLOGIE

Dépression : aussi chez les jeunes

Marcel Lebrun, professeur d'éducation spéciale à l'université de Plymouth, a récemment publié un livre sur la dépression chez les étudiants.

Katia ORDONEZ

« La dépression est très courante chez les enfants et les adolescents », déclare Marcel Lebrun. Professeur d'éducation spéciale à l'université de Plymouth dans l'état du New Hampshire, ce dernier estime que 15 % des adolescents ont une probabilité d'être dépressifs.

Psychologue et ancien enseignant au Manitoba, Marcel Lebrun a publié récemment *Student Depression, A Silent Crisis in Our Schools and Communities*, un livre qui aborde les causes de la dépression chez les jeunes ainsi que les signes avant-coureurs. La dépression chez un enfant est difficile à diagnostiquer : pleurs, isolement, renfermement sur soi ne sont pas forcément des signes que les parents ou l'entourage scolaire interprètent comme une maladie.

« J'ai essayé de donner des solutions pour que les parents puissent détecter les signes de dépression chez leurs enfants, signale-t-il. Le but est qu'ils puissent régler les problèmes quand ils n'ont pas l'aide immédiate de professionnels. »

Plusieurs facteurs peuvent déclencher une dépression chez les jeunes. Il y a bien évidemment une cause génétique dans certains cas mais c'est souvent l'environnement dans lequel va évoluer l'enfant ou l'adolescent qui va favoriser la dépression.

« Le stress de la vie courante n'assure plus la connexion familiale, souligne Marcel Lebrun. Par ailleurs, les attentes des parents et les pressions exercées sur les jeunes pour qu'ils atteignent la perfection sont trop fortes. On oublie souvent que ce sont des enfants! »

Les nouveaux moyens de communication, tel Internet, peuvent aussi conduire à des comportements dépressifs. « La plupart des jeunes ont des ordinateurs chez eux, indique Marcel Lebrun. Cela peut influencer leurs interactions sociales et leur développement. Avec les messageries instantanées comme AIM ou MSN Messenger, ils ne communiquent pas de manière personnelle. Certains passent leur journée devant l'ordinateur, ce qui peut amener à la dépression.

« Une fois qu'une évaluation a été faite et que l'on a déterminé les raisons de la dépression, on peut alors regarder les options de traitement », explique-t-il.

La dépression chez les jeunes semble cependant se manifester de plus en plus par des actes de violence. Des violences qu'ils retournent soit contre eux-mêmes en mettant fin à leur vie soit contre les autres. « Plusieurs adolescents rejoignent des gangs, précise Marcel Lebrun. D'autres choisissent une victime parmi les élèves de leur classe et se fixent sur elle. Ils manifestent contre elle colère et frustration. »



photo : Gracieuseté Marcel Lebrun

Marcel Lebrun : « Les attentes des parents et les pressions exercées sur les jeunes pour qu'ils atteignent la perfection sont trop fortes. On oublie souvent que ce sont des enfants! »

Parfois cela peut avoir des conséquences encore plus graves, comme la récente fusillade à l'université de Virginia Tech, qui a fait 33 morts. « D'après les premières recherches, le tueur manifestait plusieurs symptômes de dépression et des troubles de la personnalité », rappelle ainsi Marcel Lebrun.

Marcel Lebrun va d'ailleurs approfondir ce sujet. Son prochain livre traitera de la violence à l'école et posera la question suivante : Quelles sortes d'élèves pourraient faire usage d'un fusil? Une question pertinente dont la réponse pourra peut-être éviter un jour d'autres massacres.

ANNIVERSAIRE

La loi 101 au Manitoba

La loi 101 fêtait ses 30 ans la semaine dernière. Peu de lois ont eu un impact aussi important sur l'évolution du Québec moderne, mais quelles répercussions a-t-elle pu avoir au Manitoba?

Julien ABORD-BABIN

La loi 101 fêtait ses 30 ans la semaine dernière dans un climat de controverse alors qu'un juge venait d'invalider une des restrictions de la Charte de la langue française. Rares sont les lois qui ont fait couler autant d'encre. Discriminatoire selon certains, essentielle à la survie du fait français en Amérique du Nord selon d'autres, la loi 101 a eu un impact indéniable sur l'évolution politique et culturelle du Québec et du Canada.

Si le rôle bénéfique de la loi 101 quant à la protection du français au Québec reste indéniable, son impact sur les communautés francophones hors Québec est moins bien connu. On sait qu'elle a été très difficile à accepter à l'extérieur du Québec, où on préconisait plutôt le bilinguisme comme moyen de protéger le français. Mais à l'époque les Franco-Manitobains voyaient d'un assez bon œil les démarches du Parti Québécois.

« En tant que minorité linguistique, les Franco-Manitobains comprenaient l'objectif du Parti Québécois et voyaient bien que les Québécois devaient faire quelque chose pour protéger leur langue », se rappelle l'historien Jean-Marie Taillefer.

Quand la loi 101 a été adoptée en 1977, les communautés franco-manitobaines devaient encore lutter pour la reconnaissance de leurs droits. On commençait à construire des écoles françaises, mais les tensions avec les anglophones étaient souvent palpables est les débats animés.

Certains francophones craignaient alors que l'adoption de la loi 101 puisse exacerber les sentiments anti-français. « La loi 101 a été plutôt mal reçue par les anglophones, explique le professeur de science politique au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert. En tant que minorité, on doit rester sensible à l'opinion de la majorité, car il nous faut leur accord si on veut des services en français. »

Si l'adoption de la loi 101 a été une victoire pour les francophones, elle remettait aussi en question la vision de Pierre Elliott Trudeau qui rêvait d'un Canada uni dans le bilinguisme. En stipulant que la situation du français en Amérique du Nord était radicalement différente de celle de l'anglais et que sa protection nécessitait donc des mesures particulières, la loi allait à l'encontre du concept de symétrie sur lequel se basait le bilinguisme officiel.

Par le fait même, la loi 101 a emmené les pouvoirs juridiques et législatifs à reconsidérer la reconnaissance du français. « Les gouvernements fédéral et provinciaux se sont rendu compte que si les Québécois se sentaient menacés, les francophones hors Québec devaient l'être dix fois plus », explique Jean-Marie Taillefer.

« Après la loi 101, la Cour suprême a commencé à reconnaître que le français en tant que langue minoritaire doit être promu d'une différente façon », remarque le juriste et professeur d'administration publique au Collège universitaire de Saint-Boniface, Rénald Rémillard. Cette reconnaissance accrue a donc pu faciliter l'adoption de nouvelles mesures bénéfiques à l'ensemble des francophones à une époque ou de nombreuses communautés revendiquaient la reconnaissance de leurs droits.

« À long terme, le renforcement du français au Québec a donc eu des répercussions très positives pour le reste des francophones », ajoute Rénald Rémillard.

Une loi fédéraliste?

Les Franco-Manitobains ont aussi bénéficié de la pression qu'a exercée la loi 101 sur le gouvernement fédéral, qui, pour



photo : Julien Abord-Babin

Rénald Rémillard.

faire face à la menace d'une séparation éventuelle du Québec, n'avait d'autre choix que de reconnaître la place importante du français au Canada. Afin de contrer les arguments du Parti Québécois, le pays devait prouver qu'il savait être inclusif.

« Si le gouvernement fédéral n'accordait pas leurs droits aux francophones, il justifiait la lutte du Parti Québécois, explique Jean-Marie Taillefer. La menace souverainiste a donc poussé les politiciens à faire avancer la cause des communautés francophones. »

La loi 101, bien qu'une initiative des souverainistes, n'a pas pour autant affaibli l'union nationale. Bien au contraire, elle a permis aux francophones de défendre leur place au sein de la fédération, faisant du Canada un pays plus inclusif pour ses minorités linguistiques.

« En accordant une plus grande sécurité au français, la souveraineté perd pas mal sa raison d'être, ironise Rénald Rémillard. Dans le fond, la loi 101 devrait être célébrée le jour de la fête du Canada. »

ORGE

Ottawa conteste

Le gouvernement conservateur conteste la décision de la Cour fédérale de Calgary rendue en juillet, qui prévoyait d'annuler le nouveau Règlement sur la Commission canadienne du blé (CCB). Cette réglementation abolissait le monopole de la CCB sur la vente de l'orge dès le 1er août 2007.

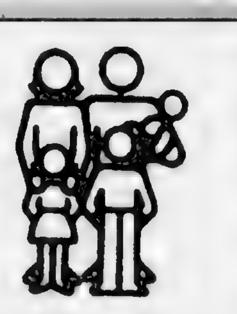
Selon le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Gerry Ritz, le gouvernement a choisi d'en appeler à la décision de la cour pour appuyer la volonté des agriculteurs au sujet du monopole sur l'orge.

Lors d'un plébiscite fédéral tenu en mars, 62 % des producteurs de l'Ouest canadien ont voté pour l'abolition du monopole. Après avoir rendu les résultats publics, les conservateurs ont modifié la réglementation afin d'éliminer le monopole de la CCB sur la vente de l'orge.

La CCB et certains producteurs ont par la suite demandé une révision judiciaire. Ils contestaient la légitimité du processus employé par le gouvernement. Le 31 juillet, la Cour fédérale de Calgary a déclaré illégal le processus de modification à la *Loi sur la Commission canadienne du blé.* La décision a été rendue à peine quelques heures avant l'entrée en vigueur de la nouvelle règlementation menant à un marché libre, prévue le 1er août.

La décision de la Cour fédérale stipule que toute modification à la *Loi sur la Commission canadienne du blé* doit être adoptée par le Parlement. Les autres partis à la Chambre des communes n'appuient pas l'initiative des conservateurs.

N. F.



FRANCOPHONIE CANADIENNE

Une présidence, trois candidats

La président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Jean-Guy Rioux, fera face à deux autres candidats à la présidence, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme fin septembre.

Danny JONCAS (APF)

Les représentants des organismes membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada se réuniront à Ottawa, les 28 et 29 septembre, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

Cette réunion qui se tient normalement en juin, a lieu à l'automne cette année puisque l'équipe de la FCFA avait déjà la lourde tâche d'organiser le Sommet des communautés francophones et acadiennes en juin 2007.

Bien entendu, il sera question de ce même Sommet lors de l'assemblée générale annuelle. Les membres auront l'occasion de revenir sur les discussions du Sommet et de prendre connaissance des plus récents développements en relation à l'élaboration d'un plan stratégique communautaire à partir des recommandations du Sommet.

Mais ce sont les élections à la présidence de l'organisme qui pourraient retenir l'attention. Même si la date limite pour poser sa candidature est fixée au 15 septembre, on sait déjà que le président sortant, Jean-Guy Rioux, fera face à de l'opposition. Marie-France Kenny, de la Saskatchewan, a déjà confirmé son intention de briguer la présidence de la FCFA, ainsi que la vice-présidente Lise Routhier.

Marie-France Kenny a notamment agi à titre de présidente de l'Assemblée communautaire fransaskoise entre 2004 et 2006. Elle a également occupé le poste de présidente de l'Association canadienne-française de Régina.

La Franco-Ontarienne Lise Routhier est actuellement vice-présidente de la FCFA. L'an dernier, elle a assumé la présidence du comité organisateur du Sommet des communautés francophones.

Jean-Guy Rioux termine de son côté un premier mandat de deux ans à la tête de la Fédération des communautés francophones et acadienne et a lui aussi posé sa candidature au poste.

La FCFA attribuera par ailleurs son Prix Boréal, décerné annuellement à un individu ou un groupe qui s'est illustré envers le développement des communautés. L'an dernier, Marc Arnal avait été le récipiendaire du prix.

Selon le directeur des communications à la FCFA, Serge Quinty, une quarantaine de délégués et près d'une centaine d'invités sont attendus à l'assemblée générale annuelle.

COLLECTE DUHAMEL

Au tour de Moisson Winnipeg

La collecte de fournitures scolaires Ronald Duhamel prend fin après 16 ans d'existence. La famille Duhamel a dû prendre cette décision en partie à cause d'un manque de bénévoles.

« Nous ne sommes plus en mesure d'effectuer la collecte, explique Carolyn Duhamel, car nous avons perdu cette année des bénévoles clés. Chaque année, c'est de plus en plus difficile de réaliser la collecte car la date de rentrée a changé, maintenant elle a lieu la première semaine de septembre et forcément les gens sont moins disponibles. »

En effet, depuis deux ans, la rentrée scolaire n'a plus lieu à la fin du mois d'août et trouver des bénévoles libres s'avère compliqué. Conscient du besoin toujours croissant des familles, l'un des anciens partenaires de la collecte Duhamel, Moisson Winnipeg a décidé de prendre la relève.

« Moisson Winnipeg a des bénévoles et des employés. Cela sera plus facile pour eux, d'êtres responsables de la collecte plutôt que nous qui ne devions compter que sur le bénévolat », ajoute Carolyn Duhamel.

La famille du défunt sénateur s'est mise à la disposition de l'association Moisson Winnipeg pour lui faire partager son expérience.

Lancée en 1990 par Ronald Duhamel alors qu'il était député fédéral de Saint-Boniface, la collecte de fournitures scolaires visait à fournir aux enfants défavorisés les mêmes outils d'apprentissage que les autres enfants. Elle avait lieu chaque année au mois de septembre.

F. M.

RADIO-CANADA

Rencontres inoubliables

Des concerts inoubliables qui regroupent divers musiciens sur une même scène. C'est ce que vous propose la nouvelle télésérie *Pour un soir seulement*, à compter du 11 septembre.

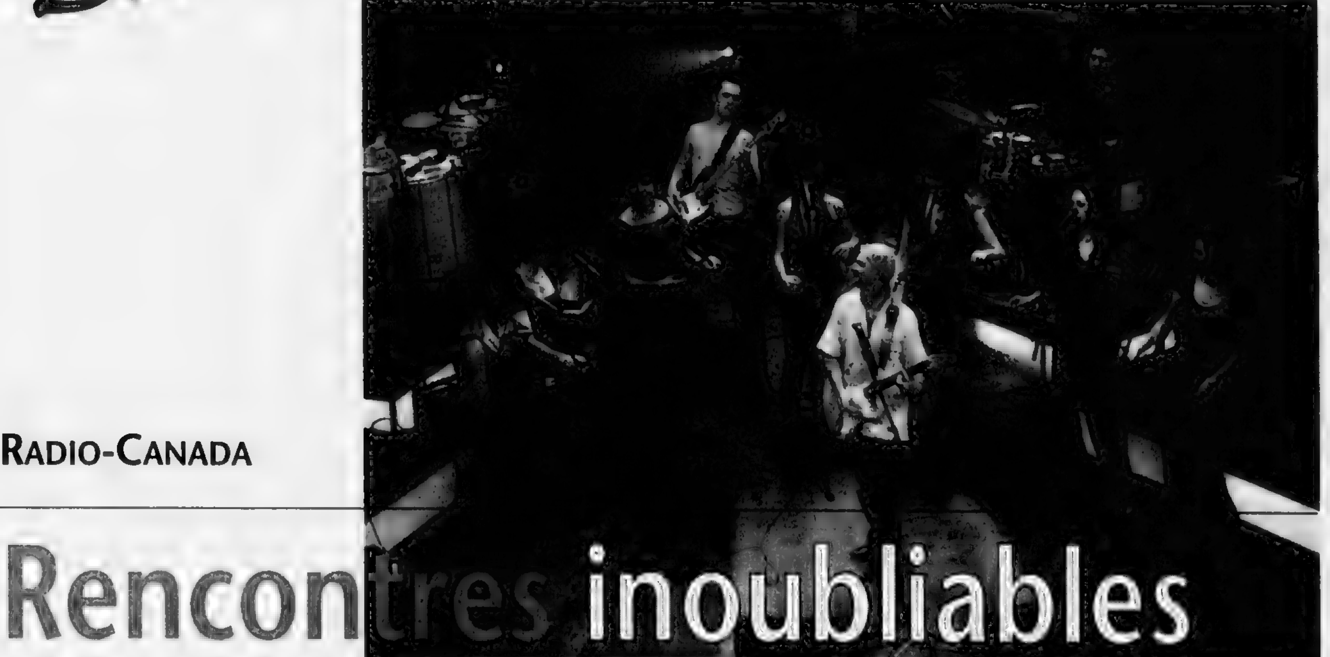


Photo : Gracieuseté Productions Rivard

La série *Pour un soir seulement* a mené à des rencontres uniques, qui dans certains cas, vont au-delà d'un spectacle.

Nathalie FORGUES

Revivez les moments magiques de la télésérie ***Pour un soir seulement*** enregistrée dans le cadre du Festival du Voyageur. Dès le 11 septembre, retrouvez vos artistes canadiens préférés et lancez-vous à la découverte de différents horizons musicaux.

Réalisée par Radio-Canada, les Productions Rivard et le Festival du Voyageur, *Pour un soir seulement* fera découvrir et redécouvrir une variété d'artistes dans un tout nouveau concept.

« L'émission présente des jumelages d'artistes, des rencontres uniques entre musiciens, explique le chef des services français au Manitoba à Radio-Canada, Gilles Fréchette. On regroupait deux artistes ou deux groupes. Parfois, les artistes se connaissaient. À d'autres moments, ils se rencontraient pour la toute première fois. Souvent, on trouvait des jumelages inédits auxquels on ne s'attendait pas. Il y a des choses vraiment magiques qui se sont produites. »

Le spectacle regroupant les membres du défunt groupe franco-manitobain Madrigaïa et de la formation Gaïa est l'un des moments inoubliables de la télésérie. « C'était justement un des spectacles magiques, admet Gilles Fréchette. Les gens sont sortis de la salle en disant «WOW». On avait espoir qu'il y ait de belles découvertes pour les artistes eux-mêmes. »

La nouvelle formation Chic Gamines, qui compte trois des membres de Madrigaïa, est présentement en tournée aux États-Unis avec quelques membres du groupe Gaïa.

Animée par Catherine Pogonat, *Pour un soir seulement* présente les artistes en concert, mais aussi dans les coulisses avant de monter sur scène. « Un peu spontanés, ils parlaient de leurs attentes, leurs espoirs et comment ils envisageaient le concept de travailler avec d'autres artistes, mentionne Gilles Fréchette. On a des extraits des entrevues et des chansons issues de la soirée même. »

Alors que les spectacles et l'enregistrement ont connu un succès, les espoirs sont élevés pour la télésérie. « Même les gens qui ont eu l'occasion d'assister au spectacle vont faire de nouvelles découvertes, avance Gilles Fréchette. Ils vont pouvoir entendre les entrevues réalisées en coulisse avec les artistes. »

Qui sait, *Pour un soir seulement* pourrait bien connaître une deuxième édition en février 2008. « C'est certainement à l'étude, reconnaît Gilles Fréchette. C'est un concept qui a eu beaucoup de succès pendant les enregistrements au Festival du Voyageur. Les artistes en ont aussi parlé en bien. Ils ont beaucoup aimé ça. On a bon espoir que ça ne finira pas là. »

Pour un soir seulement sera diffusé tous les mardis à 18 h 30 à compter du 11 septembre sur les ondes de Radio-Canada.

Au programme...

Dès le 11 septembre, *Pour un soir seulement* vous propose des rencontres inoubliables entre divers artistes canadiens.

11 septembre :	Ariane Moffatt et Lorraine Desmarais
18 septembre :	Karkwa et Patrick Watson
25 septembre :	Yann Perreau et Plaster
2 octobre :	Éloi Painchaud et Antoine Gratton
9 octobre :	The Duhks et La Bottine Souriante
16 octobre :	Madrigaïa et Gaïa
23 octobre :	Térez Montcalm et le Trio Laurent Roy
30 octobre :	Mara Tremblay et Nathan
6 novembre :	Thomas Hellman et Bïa
13 novembre :	Jérôme Minière et René Lussier
20 novembre :	Taima et Jim Cuddy
27 novembre :	Daniel Lavoie et Steve Hill
4 décembre :	Vincent Vallières et Galaxie 500
11 décembre :	DobaCaracol et Monica Freire
18 décembre :	Luc de la Rochellière et Sylvie Paquette
1er janvier 2008 :	Jorane et Hawksley Workman
2 janvier :	Loco Locass et Manu Militari
3 janvier :	Pierre Flynn et Urbain Desbois

SAINT-NORBERT

Rappel d'un passé intrépide

Louis Riel, le père Noël Ritchot, des Métis pleins de vie, ainsi que la chorale des Intrépides vous attendent lors d'une soirée très spéciale organisée dans le cadre du 150e anniversaire de Saint-Norbert.

Daniel BAHUAUD

Quelques pages bien hautes en couleurs du passé de Saint-Norbert prendront vie, le 15 septembre, lors de la soirée lyrico-dramatique organisée par le comité du 150e anniversaire de la paroisse. (1)

Une vingtaine de comédiens et figurants costumés convergeront vers le rond-point devant l'église de Saint-Norbert pour jouer trois vignettes historiques mettant en vedette Louis Riel, le père Noël Ritchot, ainsi que des Métis célèbres tels qu'Ambroise Lépine et André Nault. Le tout sera suivi d'un concert de la chorale des Intrépides, à l'intérieur de l'église.

Les trois saynètes sont tirées et adaptées de la pièce *Au temps de la prairie*, écrite par leur metteur en scène, et directeur artistique des Intrépides, Marcien Ferland. « J'ai eu recours à une narratrice, Audette Sabourin, pour assurer un lien entre les scènes, déclare-t-il. Grâce à elle, et aux comédiens, nous ferons revivre des moments qui se sont déroulés à Saint-Norbert, notamment un dialogue entre Louis Riel et sa mère. Ayant terminé ses études, Riel, campé par Daniel Dupont, arrive de Montréal et se rajuste à la vie dans l'Ouest. Sa mère, jouée par Colette Legal, lui parle du début des troubles à la Rivière Rouge. »

Une deuxième scène fait revivre les tensions entre les Métis et les arpenteurs venus d'Ottawa en 1869. « Sur la terre d'André Nault, il y a une confrontation, presque une altercation, entre un groupe de Métis et des arpenteurs du capitaine Webb, explique Marcien Ferland. Louis Riel marche sur la chaîne des arpenteurs. C'est un moment très visuel, à la fois dramatique et amusant. »

Face à l'indifférence du gouvernement canadien, les Métis décident de prendre des mesures. Une troisième scène montre ainsi le moment où ils érigent la fameuse Barrière, célèbre pour avoir empêché le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest William McDougall d'entrer dans le territoire. Les Métis capturent alors deux personnes qui se sont rendues jusqu'à Saint-Norbert : le capitaine Cameron et son interprète, le neveu de Mgr Provencher. « Ottawa avait cru enquiquiner les Métis en leur envoyant un francophone parent de Provencher, rappelle Marcien Ferland. Mais les Métis n'entendent rien à tout ça. Dans notre scène, des Métis et Ambroise Lépine, joué par Gilbert Boissonneault, se rendent à l'église de Saint-Norbert pour consulter Riel et Ritchot, qui assistaient à la messe de la Toussaint. Le comédien Michel Macdonald ressemble à Ritchot comme deux gouttes d'eau. Alors lui et Gilbert Boissonneault inviteront littéralement le public à les suivre, en indiquant que «Ça ne lui fera pas de tort d'aller à la messe». C'est notre façon amusante d'enchaîner avec le concert des Intrépides. »

Les Intrépides chantent

Le spectacle des Intrépides se veut avant tout un concert lyrique pour se réjouir. Ainsi, la chorale exécutera des pièces touchant à une variété de styles et d'époques.

Elle chantera *Près du fleuve étranger*, une paraphrase d'un psaume de la Bible, composée par Charles Gounod. « C'est une musique magnifique, avec un air très grave », explique Marcien Ferland. La chorale chantera également *In Memoriam*, un extrait du film *Les Choristes*. Suivront d'autres pièces, notamment un *Ave Maria* américain et *Carmena*, un chant qui s'inspire du style flamenco. « Nous chanterons aussi un pot-pourri d'extraits des cahiers de la Bonne Chanson, souligne Marcien Ferland. Les airs seront très reconnaissables. »

(1) La soirée débutera à 19 h. Billets : 10 $ (adultes). Gratuit pour les moins de 16 ans. Les billets sont en vente au 233-ALLO (233-2556), à la réception de l'Archevêché de Saint-Boniface (237-9851) ou auprès de Hubert Balcaen (261-9883) et Roger Dubois (269-4071). En cas d'intempérie, le spectacle aura lieu soit le samedi soir au sous-sol de l'église, ou sera remis au lendemain.

ARTS VISUELS

Peinture sur porcelaine à Selkirk

Les œuvres de peinture sur porcelaine de Berthe Palud seront exposées tout le mois de septembre à la Gwen Fox Gallery de Selkirk.

Katia ORDONEZ

C'est une dame dynamique et chaleureuse, qui dégage une énergie incroyable. Berthe Palud, 59 ans et femme au foyer, est aussi peintre pendant ses heures libres. Elle exposera ses œuvres de peinture sur porcelaine à la Gwen Fox Gallery de Selkirk. Le vernissage aura lieu le 6 septembre à 19 h.

« Ce que je veux, c'est piquer la curiosité des gens pour cet art, explique-t-elle. Ce serait bien d'impliquer plus de jeunes pour qu'il ne soit pas amené à disparaître. » Elle souhaite d'ailleurs donner des cours chez elle pour mieux diffuser cet art.

Cela fait près de 39 ans que Berthe Palud fait de la peinture, que ce soit à l'huile, à l'encre, au pastel ou bien de la peinture sur vitre. « Différentes formes d'expression m'ont toujours intéressée », déclare-t-elle. Le réalisme comme le surréalisme l'inspirent : oiseaux, paysages, femmes et fées ornent ses œuvres.

Mais la peinture sur porcelaine, « un art très doux », l'attire particulièrement. Elle est revenue récemment d'un voyage à Montréal. Elle y a suivi des cours pendant une semaine avec deux grands maîtres allemands pour apprendre la technique traditionnelle de Meissen, ville d'Allemagne reconnue pour sa porcelaine. « Je prends du temps pour moi, pour apprendre d'autres techniques », indique-t-elle.

Berthe Palud décore tuiles, tasses et assiettes mais également des urnes funéraires sur demande et fabrique des bijoux. Elle fournit certaines pompes funèbres et boutiques de joaillerie mais elle rencontre des difficultés à se faire connaître. Elle aimerait développer et diversifier son art de peinture sur porcelaine mais « c'est difficile de mettre les gens au courant », confie-t-elle.

Elle regrette d'autant plus que les salles d'exposition apprécient peu la peinture sur porcelaine. En effet, les lieux d'exposition sont davantage utilisés pour des jeunes diplômés des beaux-arts. C'est le cas notamment du Centre culturel franco manitobain qui a refusé d'exposer ses œuvres. « C'est dommage que le Centre culturel franco manitobain n'accepte pas d'autres artistes parce qu'ils n'ont pas de diplôme en art, souligne-t-elle. Il y a des artistes qui ont des années d'expérience dans les beaux-arts. Même si on a pas d'éducation formelle, on peut avoir de très belles formes d'expressions. »



photos : Katia Ordonez

Berthe Palud dans son studio en train de peindre sur de la porcelaine.

MAISON PAULINE-BOUTAL

Détruite malgré les efforts

Les efforts pour préserver la véranda de l'ancienne maison de Pauline Boutal n'ont pas pu porter leurs fruits. Le piètre état de la véranda ne permettait pas son déménagement dans le temps alloué. La maison en ruines a donc été rasée cet été.

« On avait l'argent et on avait les bénévoles, mais la véranda était trop pourrie, explique une passionnée de Gabrielle Roy, Joanne Therrien. En essayant de la défaire et de la transporter, elle serait tombée en morceaux. On aurait pu la sauver si on avait eu plus de temps. Il aurait fallu prendre quelques mois pour la déplacer de façon professionnelle. »

En raison de l'état du bâtiment, le propriétaire, Monsieur Smigel, devait le démolir. « Ce n'est pas la faute du propriétaire puisque ça fait deux ou trois ans qu'il attend que la communauté fasse quelque chose, précise Joanne Therrien. Il a été très patient et ça lui faisait de la peine de démolir la maison. Mais le bâtiment était trop dangereux. Il ne pouvait plus attendre du point de vue des assurances et de la responsabilité légale. »

Plusieurs personnes ont tenté de préserver l'ancienne maison d'Arthur et de Pauline Boutal. Ce bâtiment avait hébergé une partie du patrimoine francophone et a été un lieu fréquenté par Gabrielle Roy.

« La maison est en meilleure condition que la véranda, mais on ne pouvait pas la déménager à moins d'avoir 100 000 $, mentionne Joanne Therrien. La maison était infestée de petits animaux. Il aurait fallu couper des arbres et il aurait fallu qu'elle soit déménagée en morceaux. Ça aurait pris une équipe de professionnels et plus de temps. Ce n'était pas possible de le faire en un mois. »

N. F.



MONTGOLFIÈRE

Ma première envolée

Après plusieurs semaines d'attente, j'ai finalement fait ma première envolée en montgolfière. Suivez-moi lors de mon voyage dans les airs.

Nathalie FORGUES

Il y en a qui rêvent de s'acheter le gadget dernier cri alors que d'autres rêvent de voler. Le 25 août, mon rêve s'est réalisé. J'ai eu ma première envolée en montgolfière. Rien ne pouvait me faire reculer, pas même un rendez-vous à 6 h 30 un samedi matin!

Point de rencontre : le Old Navy à Saint-Vital. Puisque les conditions météorologiques sont bonnes, on peut commencer l'aventure. On est quatre passagers à bord : Gérard Jean ainsi que Marc et Irène St-Onge sont mes compagnons de vol. Mais avant le départ, le pilote nous indique qu'un accident de montgolfière est survenu la veille en Colombie-Britannique. On m'avait promis ce tour en montgolfière depuis des semaines, il était hors de question de reculer. En compagnie de l'équipe, on se rend au lieu de départ, dans le parc Whittier à Saint-Boniface.

L'aéroport nous donne l'autorisation de décoller. À 7 h 05, le pilote et propriétaire de Balloons Aloft, Martial Jacques, fait un petit breffage sur les mesures de sécurité et la position d'atterrissage. Une quinzaine de minutes plus tard, les brûleurs et la nacelle installés et l'enveloppe gonflée, c'est le grand départ.

Je ne sais pas si c'est l'excitation ou le décollage en douceur, mais je ne me souviens pas d'avoir quitté le sol. En quelques secondes, on survolait les maisons et les arbres vers le nord.

Le silence régnait à quelque 2 000 pieds dans les airs. Seuls quelques aboiements brisaient le silence en survolant le quartier Kildonan et la Municipalité rurale de East St. Paul. Quelques personnes nous font signe alors que l'ensemble de la population semblait encore endormie. Comme toute bonne chose a une fin, après 50 minutes de vol, c'était déjà le temps de redescendre sur terre.

Point d'atterrissage : les abords du canal de dérivation à l'ouest du parc Birds Hill. Un premier atterrissage réussi! Comme le veut la tradition, l'envolée se termine autour d'une bouteille de champagne. Mais avant de célébrer, l'équipe doit tout ramasser, de l'enveloppe à la nacelle.

Sécurité à bord

Sommes-nous en sécurité à bord d'une montgolfière? La question est sur toutes les lèvres depuis les deux accidents survenus à deux semaines d'intervalle. Selon Martial Jacques, elles sont aussi sûres qu'un avion.

« Les mesures de sécurité sont prises avant les envolées, explique-t-il. Les montgolfières sont inspectées par Transports Canada tous les ans ou aux 100 heures de vol comme dans le cas des avions.

« Pour notre part, on fait une inspection avant chaque envolée, poursuit-il. On s'assure qu'il n'y a pas de problème avec l'enveloppe et les cordes. On a une feuille de contrôle comme tous les pilotes d'avion. On doit s'assurer que tout fonctionne bien avant le décollage. »

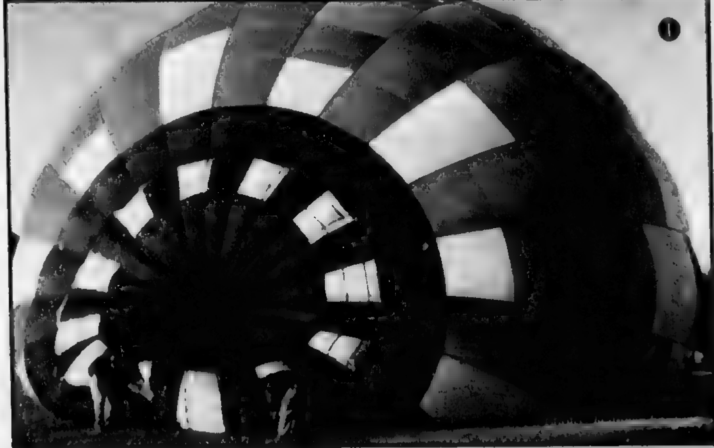
Martial Jacques pilote des montgolfières depuis l'obtention de sa licence en 2002. Pour obtenir une licence privée, les étudiants doivent effectuer 16 heures de vol et dix heures d'apprentissage au sol. Pour obtenir une licence commerciale et pouvoir transporter des passagers, la formation est plus longue.

Piloter à Winnipeg peut parfois être un défi pour les gens de l'extérieur. Originaire de la région, Martial Jacques connaissait les conditions météorologiques de la ville. Lorsqu'il a acheté la montgolfière, il s'est assuré d'avoir un meilleur système pour effectuer un atterrissage dans le vent. Le parachute sort presque complètement pour libérer l'air plus rapidement et limiter la distance d'atterrissage.

« Notre montgolfière peut décoller et atterrir dans des vents pouvant aller jusqu'à 30 kilomètres/heure, fait-t-il observer. Même si on a le système de parachute plus efficace, on ne fait pas d'envolée si on prévoit que les vents vont être au-dessus de 25 kilomètres/heure. Si le vent s'élève au-dessus de 25 kilomètres/heure durant l'envolée, on a l'équipement pour atterrir quand même. Mais on ne pousse pas les limites. »

Malgré toutes les précautions, il arrive parfois des imprévus. « C'est très rare qu'on parle d'accidents de montgolfière, reconnaît Martial Jacques. On peut comparer ça à un avion qui fait un mauvais atterrissage. Est-ce que les gens vont arrêter de prendre l'avion pour autant? Ce sont des accidents qui arrivent, mais c'est très rare. Je comprends que les gens soient un peu nerveux parce qu'il y a eu deux accidents en peu de temps, mais les montgolfières sont inspectées par Transports Canada. Elles sont aussi sûres que n'importe quel avion. »

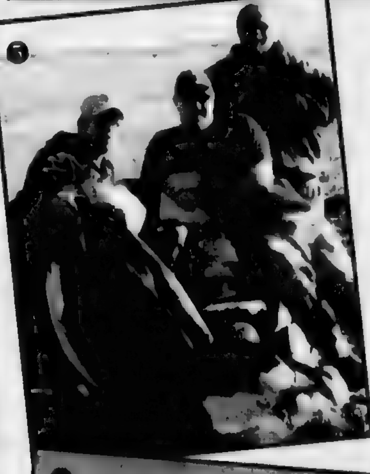
Pour plus d'informations au sujet de Balloons Aloft, les gens sont invités à communiquer au 793-2821 ou à consulter le site Internet www.balloonsaloft.ca.



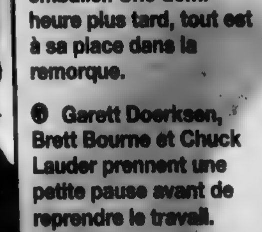
















1 L'équipe prépare la montgolfière pour l'envolée. En une quinzaine de minutes, les brûleurs sont installés, la nacelle est attachée et l'enveloppe est gonflée. Le ballon mesure 70 pieds lorsqu'il est à la verticale.

2 Départ du parc Whittier à Saint-Boniface. Décollage en douceur qui nous fait oublier qu'on ne touche plus le sol.

3 Winnipeg connaît une croissance impressionnante. Vus des airs, les nouveaux projets de développement résidentiel ne manquent pas.

4 L'équipe doit maintenant tout emballer. Une demi-heure plus tard, tout est à sa place dans la remorque.

5 Garett Doerksen, Brett Bourne et Chuck Lauder prennent une petite pause avant de reprendre le travail.

6 Chaque envolée se termine avec la traditionnelle bouteille de champagne. Gérard Jean, Marc et Irène St-Onge et Nathalie Forgues.

7 Martial Jacques : « Chaque envolée est différente. Dans bien des cas, c'est la première envolée des passagers. Je peux donc revivre ma première envolée à travers les yeux des passagers. »

COMÉDIE MUSICALE

Elmo est à Winnipeg!

L'équipe du spectacle pour enfants *Sesame Street Live* s'arrête à Winnipeg le temps de donner sept représentations.

Katia ORDONEZ

Les enfants winnipegois vont enfin avoir l'occasion de rencontrer Elmo et tous ses amis! Sept représentations du spectacle ***Sesame Street Live*** auront lieu du 7 au 9 septembre au Centre MTS, pour le bonheur des plus petits et des plus grands.

« Le spectacle s'adresse surtout aux enfants âgés de deux à six ans, déclare une des artistes du *Sesame Street Live*, Jamie Lyn Critelli. Mais je dirais que tout le monde peut le voir. Le spectacle est de très grande qualité, digne des représentations de Broadway. C'est la raison pour laquelle les adultes l'apprécient également. »

Jamie Lyn Critelli, 25 ans, est l'une des doublures de *Sesame Street Live*. Elle joue le rôle de Roxy Marie. « C'est un monstre de dix ans qui aime les serpents et les insectes, indique-t-elle. Elle adore être parmi le public et chanter avec les autres enfants. » En tant que doublure, Jamie Lyn Critelli doit aussi pouvoir camper cinq autres personnages.

Elle est ravie d'avoir été choisie pour le rôle ainsi que de son expérience au sein de la troupe. « J'adore ce spectacle, confie-t-elle. C'est vraiment excitant comme travail. Je voyage à travers le pays, je découvre de nouveaux endroits. De plus, être sur scène et danser, c'est ma passion.

« Rendre les enfants heureux, les voir sourire, c'est vraiment gratifiant, ajoute-t-elle. C'est la meilleure chose au monde. »

Le spectacle *Sesame Street Live* fête ses 28 ans cette année, battant des records de longévité chez les spectacles pour enfants. La renommée de l'émission *Sesame Street* alliée à la qualité musicale du spectacle ainsi que sa valeur pédagogique assurent son succès depuis tant d'années.

When Elmo grows up pose la question suivante aux enfants : Qu'est-ce que tu veux faire quand tu seras grand? Des messages d'amitié, de tolérance et de persévérance sont diffusés tout au long du divertissement.

« *Sesame Street Live* est l'un des spectacles les plus éducatifs pour les enfants, souligne Jamie Lyn Critelli. C'est un spectacle interactif. Les enfants participent. Ils sont vraiment impliqués et passent du bon temps.

« Le principal message est que si tu crois en toi, tu peux accomplir tes rêves, continue-t-elle. Tout devient possible. Je crois en cela. C'est un message formidable et essentiel à transmettre. »



photo : Gracieuseté VEE Corporation

Elmo et tous ses amis. Ils seront bientôt à Winnipeg pour sept représentations.

7E ART

Une série animée

Les films d'animation ont la cote auprès du public et justement Winnipeg n'a jamais manqué de talent dans ce domaine. Pour découvrir des artistes en voie de s'illustrer en cinéma d'animation, la Cinémathèque présentera le 6 septembre une sélection de courts-métrages animés produits par des jeunes artistes manitobains.

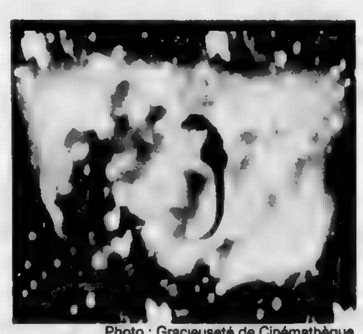


Photo : Gracieuseté de Cinémathèque

La Cinémathèque présentera 14 courts-métrages d'animation produit par de jeunes artistes de Winnipeg.

La soirée mettra en vedette les projets de différents artistes locaux dont certains sont issus du Red River Community College et du programme de communication multimédia du Collège universitaire de Saint-Boniface. Corinne Jamault, Pascal Boisvert et Nathalie Dupont, trois jeunes artistes franco-manitobains, présenteront tous un court-métrage.

En tout, 14 courts-métrages seront au programme. « Les spectateurs pourront voir des projets très variés et très imaginatifs », promet le responsable de la programmation à la Cinémathèque, Dave Barber.

La soirée Winged Victories : Winnipeg Animation Into The Year 3000, se déroulera à la Cinémathèque le jeudi 6 septembre dès 19 h.

J.A.B.

VOLLEY-BALL

Déception et apprentissage

Malgré sa défaite, l'équipe nationale de volley-ball voit son expérience aux Jeux panaméricains comme une période d'apprentissage.

Fabienne MARCEL



Photo : Gracieuseté équipe de volley-ball du Canada

Équipe de volley-ball senior du Canada.

Les XVe Jeux panaméricains terminés, le Canada dresse un bilan positif. Il s'est classé troisième parmi 42 pays participants. La chance n'a cependant pas tourné du côté de l'équipe de volley-ball masculine qui est arrivée septième sur huit.

Christian Bernier est membre de l'équipe nationale de volley-ball depuis quatre ans. Le Québécois de 25 ans participait pour la première fois aux Jeux panaméricains qui se déroulaient à Rio de Janeiro au Brésil, du 13 au 29 juillet. Déçu de la performance de l'équipe, il espère toutefois que l'expérience acquise servira lors de prochains tournois.

« Au niveau de l'équipe, on a réalisé une très mauvaise performance, admet Christian Bernier. On n'a pas été à la hauteur de nos attentes. C'était une vraie déception, mais cela reste une bonne expérience compte tenu de l'envergure de la compétition. »

L'envergure des Jeux panaméricains rappelle en effet une autre compétition prestigieuse, les Jeux olympiques (JO) qui vont avoir lieu dans un an à Pékin en Chine. Même si les résultats de la compétition de Rio de Janeiro ne jouent pas sur la sélection pour les JO, les Jeux panaméricains constituent tout de même un test pour l'équipe de volley-ball canadienne.

« On se cherche encore, note Christian Bernier. On a joué pour la Ligue mondiale de volley-ball en mai. On a enchaîné directement avec les Jeux de Rio de Janeiro et finalement on n'a pas eu assez de temps pour s'entraîner correctement. Je pense que c'est ce dont on a besoin. Il faut faire beaucoup de compétitions pour trouver une cohérence dans l'équipe afin d'êtres prêts pour les JO. Mais on est sur la bonne voie. »

Le tournoi de qualification olympique débute le 5 janvier à Puerto Rico. D'ici là, l'équipe nationale accumulera les compétitions pour trouver l'équilibre que recherche Christian Bernier. Au moment d'écrire ces lignes, l'équipe participe à la Coupe des Amériques.



QUOI

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) et ***La Liberté*** te proposent de participer à un jeu concours pour gagner de beaux prix tels qu'une inscription gratuite au rassemblement **La Furie** qui aura lieu le 28 septembre, des CD du groupe Les Trois Accords qui seront en spectacle à La Furie, un étui avec haut-parleurs incorporés pour ton ipod ou ton MP3, des sacs, etc...

COMMENT

Réponds aux questions ci-dessous puis découpe et envoie ton bulletin-réponses à :

La Liberté
C.P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Par télécopieur au : 231-1998 à l'attention de Sophie.
Ou par courriel à : promotions@la-liberte.mb.ca

Attention : assure-toi bien d'écrire toutes les informations demandées.
Les bulletins réponses doivent parvenir à *La Liberté* **le 12 septembre 2007** au plus tard.
Les gagnants seront tirés au sort parmi les bulletins qui auront les quatre bonnes réponses. Et ils seront annoncés dans l'édition de *La Liberté* du 19 septembre 2007.

Tu pourras trouver les réponses aux questions posées sur les sites Internet du CJP et de l'Association de la presse francophone aux adresses suivantes :
www.conseil-jeunesse.mb.ca ■ **www.apf.ca**

BULLETIN-RÉPONSES

Nom : .... Prénom : ....

Âge : .... N° de téléphone : ....

QUESTIONS :

1. En quelle année le premier rassemblement du CJP a-t-il eu lieu?
2. Dans quel village francophone aura lieu La Furie le 28 septembre 2007?
3. En quelle année a été fondée *La Liberté*?
4. Nommez un des trois prix qu'a gagné le journal de *La Liberté* au Gala des Prix d'excellence de l'APF en juillet 2007



Le Club de **Bicolo**

L'école

❶ FINIES, LES VACANCES

Trouve dans la grille tous les mots de la liste en gardant les plus petits pour la fin. En mettant bout à bout les lettres qui restent, tu sauras à quoi pensent les enfants en arrivant à l'école.

C	R	A	Y	O	N	E	L	O	C	E	L	J
C	A	R	T	A	B	L	E	A	S	G	R	E
T	A	B	L	E	A	U	C	R	I	A	E	U
E	C	R	E	N	O	I	T	A	L	L	O	C
S	C	R	A	I	E	R	U	N	E	O	E	C
A	M	I	S	R	U	A	R	G	N	C	R	L
N	D	E	V	O	I	R	E	T	C	I	T	A
M	I	I	C	N	O	C	E	L	E	R	I	S
Y	L	A	D	D	I	T	I	O	N	B	P	S
G	B	I	B	L	I	O	T	H	E	Q	U	E
P	R	O	F	E	S	S	E	U	R	O	P	N

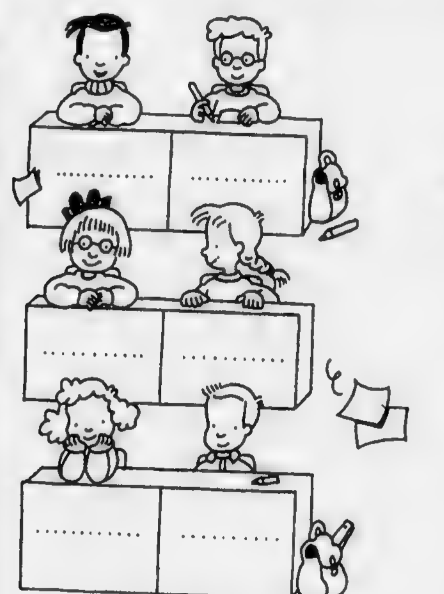
- ❑ ADDITION
- ❑ AMIS
- ❑ BIBLIOTHÈQUE
- ❑ BRICOLAGE
- ❑ CARTABLE
- ❑ CLASSE
- ❑ COLLATION
- ❑ COUR
- ❑ CRAIE
- ❑ CRAYON
- ❑ DEVOIR
- ❑ ÉCOLE
- ❑ GYMNASE
- ❑ JEU
- ❑ LEÇON
- ❑ LECTURE
- ❑ LIVRE
- ❑ PROFESSEUR
- ❑ PUPITRE
- ❑ RANG
- ❑ SILENCE
- ❑ TABLEAU

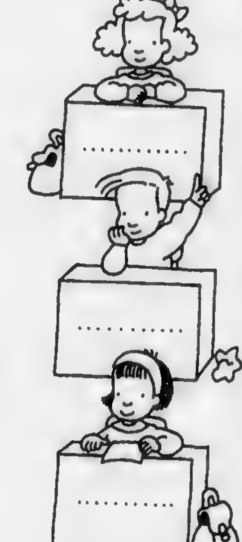
❷ PERMIER JOUR D'ÉCOLE

C'est déjà le retour en classe! Les écoliers auraient aimé profiter d'un jour ou deux de vacances de plus. Trouve les sept lutins qui leur font des grimaces ainsi que les huit crayons, les six pommes et les quatre taille-crayons qu'ils ont cachés ici.

❸ LA CLASSE

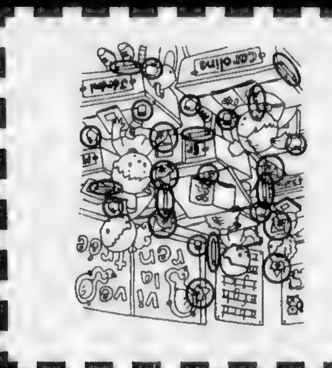
Inscris le nom de chaque enfant sur son banc.





- Arnaud lève son bras.
- Laure est au centre de la classe.
- Gaëlle est assise devant Arnaud.
- Simon porte des lunettes.
- Hugues n'est pas assis à côté de Simon.
- Anouck est assise à l'avant de la classe.
- Nicolas est assis derrière Élodie.
- Pauline est seule sur un banc.

SOLUTIONS

1. On pense à la récréation!
2. 
3. De gauche à droite et de haut en bas : Nicolas, Simon, Pauline, Élodie, Laure, Arnaud, Anouck, Hugues, Gaëlle.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Recette

Légumes à la chinoise

Ingrédients :

2 c. à table (30 ml) d'huile d'olive
1/4 tasse (60 ml) de poulet cru, tranché finement
1/8 tasse (35 ml) de carottes, râpées finement
1/2 tasse (125 ml) de brocolis en bouquet
1 tasse (250 ml) de champignons, coupés en deux
1 gros oignon, coupé en plusieurs quartier
1 gros poivron vert, tranché en dés
1/4 c. à thé (1 g) de poivre de Cayenne
1 c. à table (12 g) de cassonade
1 c. à table (15 ml) de base de poulet
1 c. à table (15 ml) de sauce Worcestershire
1/8 tasse (35 ml) d'eau
Fécule de maïs

- Faire chauffer l'huile et cuire le poulet et les carottes.
- Ajouter le brocoli, les champignons et les oignons. Cuire 3 minutes.
- Ajouter le poivron vert, le poivre de Cayenne, la cassonade, la base de poulet, la sauce Worcestershire et l'eau. Cuire 2 minutes. Épaissir avec la fécule de maïs.
- Servir avec des nouilles chinoises ou du riz.

Préparation : 20 minutes • Cuisson : 10 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

La Broquerie

✔ 9 septembre • ***Souper paroissial*** • 13 ans et plus : 10 $ / 5 ans à 12 ans : 3 $ / 4 ans et moins : gratuit • 16 h à 19 h • aréna • info. : 424-5332.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 20 septembre • ***Activité sociale*** • Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite • tournée de ferme apicole • BBQ : 17 h 30, suivi d'un feu de camp • apportez votre viande et un plat à partager • R.S.V.P. : 17 septembre • directives : site des ÉMR • 13 h 30 • chez les Bibault • info. : Lyse, 256-6013, emr@shaw.ca.

✔ 21 septembre • ***Ouverture officielle du Centre Albert-Galliot*** • suivie d'un banquet / salle centenaire • 15 h • billets : Caisse populaire et au Centre Dom-Benoît • info. : Yvette, 248-2553.

Saint-Boniface

✔ ***Reprise du Club Toastmasters francs-parleurs*** • les mercredis • 17 h 30 à 19 h • Collège Louis-Riel / Salle 105 • info. : Lucien, 257-7361.

✔ 6 septembre • ***Les stratégies de recherche d'emploi*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. 233-1735.

✔ 6 septembre • ***Jeudi soir au Garage Café*** • invitée : Ginette Roy • animateur : Daniel Roa • 20 h • Garage Café • 166, boulevard Provencher.

✔ 7 septembre • ***7e distribution gratuite de livres usagés*** • Pluri-elles • 7 h à 19 h • gymnase de la garderie le P'tit Bonheur Inc. • info. : 233-1735.

✔ 10 septembre • ***Reprise des activités du Club de la Lucarne*** • discussion d'un livre de son choix qui a été lu pendant l'été • 13 h • Maison Gabrielle-Roy • info. : Yvette, 235-0069.

✔ 11 septembre • ***Se préparer pour l'entrevue d'emploi*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 11 septembre • ***Mardi Jazz*** • Invité : Zak Kingdon • gratuit • 20 h 30 • Centre culturel franco-manitobain.

✔ 13 septembre • ***Planifier sa carrière*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 13 septembre • ***Conférence - Graham Faser*** / commissaire aux langues officielles • sujet : La Communauté franco-manitobaine : le défi de l'épanouissement • RSVP : 6 septembre • 11 h • Collège universitaire de Saint-Boniface / salle 1211A • info. : Rachel, 233-1818 poste 318.

✔ 13 septembre • ***Soirée d'études bibliques sur l'Ancien Testament*** • série de 5 soirées • animateur : Camille Légaré • sur le Pentateuque ou la Torah juive seront offertes • inscription suggérée : 30 $ • 19 h à 21 h • Centre de Pastorale • info. : 237-9851.

✔ 14 septembre • ***Chicane électrique 2007*** • Le 100 Nons • billets : disponibles au 233-ALLÔ • 7 $ public, 5 $ membres du 100 NONS • 20 h • Salle Jean-Paul Aubry du CCFM • info. : 231-7036.

✔ 15 septembre • ***La Petite École du Cercle Molière*** • Le Cercle Molière • les samedis • Collège Louis-Riel • info. : 233-8053.

✔ 20 septembre • ***Discrimination et diversité au travail*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.

✔ 20 septembre • ***Festival écrivains*** • Concours de poésie pour élèves et adultes • 19 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau.

✔ 20 septembre au 22 novembre • ***Heure du conte*** • programme de lecture d'histoire et de comptines destinés aux enfants d'âge préscolaire • les jeudis • 10 h 30 • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : Edith, 986-4332.

✔ 20 septembre • ***AGA du Conseil Jeunesse Provincial*** • R.S.V.P. : 14 septembre • 13 h 30 • Salle Antoine-Gabourieau du CCFM • info. : 237-8947.

✔ 21 septembre • ***Série 5X5*** • Le 100 Nons • dernier spectacle • thème : compositions originales • 20 h • salle Martial-Caron du CUSB • billets : 233-ALLÔ.

✔ 25 septembre • ***Session d'information / possibilités d'emplois bilingues à la Fonction publique du Canada*** • 16 h 30 à 18 h 30 • 614, rue Des Meurons / Centre de services bilingues • info. : 945-6220.

✔ 26 septembre • ***Atelier sur le bien-être*** • Pluri-elles • info. : 233-1735.

✔ 26 septembre • ***Foyer des écrivains*** • lancements : Charles Leblanc (Heures d'ouverture) et Christian Violy (L'exaucée) • présentation de La plume et le pinceau • improvisations littéraires et visuelles et flashes instantanés • 20 h • Salle Antoine Gaborieau du CCFM.

✔ 30 septembre • ***Cyclothon de l'espoir au coeur de Saint-Boniface*** • inscription : 40 $ • enfant de moins de 12 ans : gratuit • www.saintboniface.ca • info. : 237-2067.

✔ ***Reprise des activités des Guides franco-manitobaines*** • étincelles, 5 - 7 ans / jeannettes, 8 - 10 ans / guides, 11 - 13 ans • nouvelles animatrices bienvenues • info. : Paulette, 237-6217.

Saint-Norbert

✔ 15 septembre • ***Soirée Historique et mini-concert des Intrépides*** • théâtre en plein air sur les débuts de Saint-Norbert • billets: adultes : 10 $, adolescents et enfants de moins de 16 ans : gratuits • en vente au 233-ALLÔ (2556) • 19 h • Église Saint-Norbert • info. : Rhéal, 736-2700.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 25 septembre au 30 octobre • ***Etre bénévole en soins palliatifs...*** • Santé Sud-Est Inc. • formation de 6 semaines • mardis soirs • 19 h à 21 h 30 • info. : Ruby, 433-7636.

Saint-Vital

✔ 17 septembre au 3 décembre • ***Heure du conte*** • programme de lecture d'histoire et de comptines destinés aux enfants d'âge préscolaire (de 3 à 5 ans). • Bibliothèque Louis Riel • les lundis • 10 h 30 • info. et inscription : 986-4576.

✔ ***Reprise des activités des Guides franco-manitobaines*** • étincelles, 5 - 7 ans / jeannettes, 8- 10 ans / guides, 11 - 13 ans • nouvelles animatrices bienvenues • info. : Paulette, 237-6217.

Winnipeg

✔ 23 septembre • ***Dimanche en famille / Musée des beaux-arts de Winnipeg*** • Exposition « INUIT GAMES » • 13 h 30 à 16 h • info. : 789-1763.

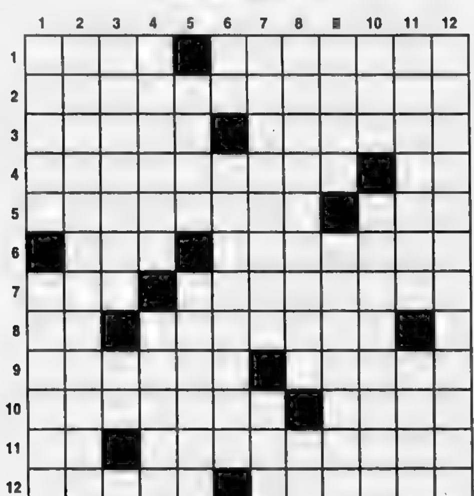
Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 15 h le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 454



HORIZONTALEMENT

1. Prénom et nom d'une femme journaliste, puis députée, ministre et auteure de plusieurs grands téléromans.
2. Occasionnerais, produirais.
3. Appareil pour soulever. – Côté d'où vient le courant (pl.).
4. Qui peuvent être ordonnés. – Forme un roulement très bref.
5. Façon de ponctuer. – Préposition.
6. Indéfini. – Exercerait une influence.
7. Siège. – Quatre-vingts.
8. Possessif. – Asiatiques.
9. Joignit deux objets par leurs bouts. – Querelle violente.
10. Qui a la maladie contagieuse des bêtes à laine. – Vallée des Pyrénées où naît la Garonne.
11. C'est-à-dire. – Augmenterait.
12. Dévidoirs qui servent à tirer la soie des cocons. – Des Andes.

VERTICALEMENT

1. Établissements de plans. – Devint très maigre (s').
2. Qui ne peuvent être disculpés d'une faute.
3. Faisant de fines lignes à la surface d'un objet. – La fin du «boa».
4. Instrument chirurgical. – Récolte de toute une vigne.
5. Plante odorante. – Grands édifices destinés à des établissements publics.
6. Lettre grecque. – Qui concerne l'audition par les deux oreilles.
7. Rapport de ressemblance entre deux personnes. – Prénom féminin.
8. Ils habitent un État au sud-ouest de l'Arabie. – Personnel.
9. Il représente l'Amour sous les traits d'un enfant. – Rendez-vous.
10. Poudre pour le tannage des peaux. – Ferai la toilette d'un animal domestique.
11. Déterminait le titre d'un alliage. – Lilliputien.
12. Brûlis de broussailles après déboisement.

RÉPONSES DU N° 453



Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 septembre 2007

Le Jour du Seigneur : le dimanche 16 septembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée dans la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue de Niagara Falls, en Ontario, par Paul McDonald, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Einstein/ 1, 2, 3	Variées	Grosse journée		La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			C'est la vie		Urgences		Terre humaine	Le temps d'une paix
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	RDI en direct								Le Téléjournal	
TV5	Variées	Me Nikan	Variées	Variées	Manchots?	45 Visites	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Variées	Variées	Tout le monde	:45 Télé la question!
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Dans ma caméra	TVA en direct.com / 45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Info-publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 10 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Grand-papa (P)	Union fait force (DS)	Télé-journal	Zig Zag	Virginie	La Petite Vie	L'Auberge du chien noir "Étalons-nous!"		C.A. (DS)	Les Bougon	Le Téléjournal		Télé-journal	La zone (P)	15 La fosse aux lionnes		:15 Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "La voix de l'Iran"		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "La voix de l'Iran"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Vie privée, vie publique Magazine de société animé par Mireille Dumas.				Grand musée	Relais G.	TV5 le journal	Les années bonheur				Chiffres et lettres	Tout le monde	45 Télé la question!
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Spécial Bloopers	Le coeur a ses...	Lise Dion en spectacle		Dr House "Erreur médicale"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"L'odyssée du surf"('03) Ken Bradshaw, Shawn Barron.				Infopublicité	

Mardi 11 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Grand-papa	Union fait la force	Télé-journal	Un soir seulement	Virginie	La Facture (DS)	Beautés désespérées "Mille et une questions"		Beautés désespérées "La famille"		Le Téléjournal		Télé-journal	La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire		ONF, un survol			La résistance à l'épreuve du temps		45 À comm.	TV5 le journal	Vie privée, vie publique Magazine de société animé par Mireille Dumas.				Chiffres et lettres	Tout le monde	45 Télé la question!
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre de la danse		Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Monk "Monk et le chimpanzé"		Infopublicité			

Mercredi 12 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Grand-papa	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Enquête		Le Téléjournal		Télé-journal	La zone	Soccer Coupe du Monde Féminine Équipes à communiquer FIFA			
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire "Ne me quitte pas..."		"Lisa"('01) Marion Cotillard, Jeanne Moreau.			50 Omnibus	Écrans du monde	D. "Missoni femme"	TV5 le journal	Harmonie: un conte fantastique			Bin O'bine	Chiffres et lettres	Tout le monde	:45 Télé la question!
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Spécial Bloopers	Poule aux oeufs d'or	Destinées "Émotions fortes"		Ça pourrait nous "La fécondation in vitro"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		Las Vegas "Coup de poker"		"Le torse"('01) Victor Garber, Kathleen Robertson.			

Jeudi 13 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Grand-papa	Union fait la force	Télé-journal	Oniva	Virginie	Infoman (DS)	Perdus Sayid, Bernard et Jin restent au campement pour tendre un piège aux Autres.				Le Téléjournal		Télé-journal	La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "Miami: la ville de tous les excès"		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire		L'école de la cuisine française				Coups de coeur	Route des festivals	TV5 le journal	D. "Missoni femme"	Mondial d'impro "Québec vs Belgique"		Bin O'bine	Chiffres et lettres	Tout le monde	:45 Télé la question!
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Spécial Bloopers	Star système	Le cercle "Spécial Annie et ses hommes"		Spécial "François Léveillée"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Columbo: Jeu d'ombres"('91) Dabney Coleman, Peter Falk.				Infopublicité	

Vendredi 14 septembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Grand-papa	Union fait la force	Télé-journal	Le Canada en amour	"Le survenant"('05) Anick Lemay, Jean-Nicolas Verreault.						Le Téléjournal		Télé-journal	La zone	La fosse aux lionnes		Pour le plaisir	
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Rep. "Et si le Gulf Stream s'arrêtait?"		Le Téléjournal		Dominique Poirier	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Les 7 doigts de la main			Extremis, la planète ravagée		Relais G.	TV5 le journal	Festival d'été de Québec 2006			Bin O'bine	Chiffres et lettres	Tout le monde	45 Télé la question!
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Juste Pour Rire - Gala "Dominique Michel"		Le TVA 22 Heures		Denis Lévesque		"Broken Arrow"('96) Christian Slater, John Travolta.				15 Infopublicité	

Samedi 15 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Glurp attack (P)	Galactik football	W.I.T.C.H.	Spirou et Fantasio	Pieds/ marge	Kif-kif "Un grand vide"	Kif-kif	L'Épicerie	Téléjournal/ Midi	La Facture	Beautés désespérées "Mille et une questions"		Beautés désespérées "La famille"		Passion sports			
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	L'Épicerie	Le journal RDI	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Planète prise 2	Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	1-888-OISEAUX	Le journal RDI	L'Épicerie	Le journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	Le monde en parlait
TV5	7h30 Dolce Vita	Cliché	Objectif aventure	À comm.	05 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer				"Lisa"('01) Marion Cotillard, Jeanne Moreau.			45 Omnibus	Écrans du monde	Journal Suisse	La carte aux trésors "Loiret" C'est dans l'Orléanais que nous avons défini la zone de jeu.			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Transformation extrême		Les pierrafeu	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Quoi Bugs?	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Ace Ventura: L'appel de la nature"('95) Ian McNeice, Jim Carrey.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	5 sur 5		Télé-journal	"L'aviateur" Howard Hughes devient producteur à Hollywood et propriétaire d'une compagnie d'aviation. (Bio,'04) Cate Blanchett, John C. Reilly, Leonardo DiCaprio.							Télé-journal	Perdus Sayid, Bernard et Jin restent au campement pour tendre un piège aux Autres.				"Malèna"('00) Giuseppe Sulfaro, Monica Bellucci.		
RDI	La Semaine verte		Le Monde	Planète prise 2	Enjeux		Télé-journal	109	Découverte		Télé-journal	Le monde en parlait	Le journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Télé-journal	Vivre ici
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Mondial d'impro "France vs Québec"		Les années bonheur				Groupe Flag "Les roulottiers"		TV5 le journal	L'école de la cuisine française			20 Hist. de châteaux	Bis Répétita "Plamena Mangova"		RelaisG./-.55Routes
TVA	TVA 18H Week-end	"La famille Johnson en vacances"('04) Vanessa L. Williams, Cedric the Entertainer.				"Instinct"('99) Cuba Gooding Jr., Anthony Hopkins.					Le TVA réseau	"Presque célèbre"('00) Kate Hudson, Billy Crudup.					:15 Infopublicité	

Dimanche 16 septembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	Aventures Tintin 1/2	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Deuxième chance "Premier rendez-vous"		On fait du show business			
RDI	5h00 RDI en direct Une couverture souple et complète de l'actualité.				RDI en direct	109	Téléjournal/ Midi	Rendez-vous	Le journal RDI	Histoires oubliées	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	109	RDI en direct	Le Journal de France	Télé-journal	L'Épicerie
TV5	Reflets Sud "Dak'Art le côté "in""		Sud, côté court	30 millions d'amis	France 2 Foot		Journal/:20 Afrique	Maroc/:45 TéléQues	Thalassa			Les carnets du Bourlingueur		Journal Suisse	GPIG		Objectif aventure	Super champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Un étranger parmi nous"('04) Andrew Kraulin, Linda Purl.				Le TVA midi	Évangélisation 2000	Info-publicité	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Denis la petite peste"('93) Walter Matthau, Mason Gamble.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zig Zag	Télé-journal	Découverte "Dawson: Code orange"		Laflaque (DS)	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes. (DS)				:15 Journal	:45 Minuit, le soir	:15 Minuit, le soir	:45 "Sans issue"('01) Tom Wilkinson, Sissy Spacek.				
RDI	Vivre ici	Rendez-vous	Le journal RDI	Planète prise 2	Découverte		Le Téléjournal		Grands Reportages		Télé-journal	Second Regard	Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Télé-journal	Télé-journal
TV5	16h30 Champion	Le Journal de France	Passe-moi les jumelles		Francofolies 2006			Palaces du monde	Bis Répétita "Anna Vinnistskala"		TV5 le journal	La carte aux trésors "Loiret" C'est dans l'Orléanais que nous avons défini la zone de jeu.				ONF, un survol		
TVA	Le TVA 18 Heures	L'École des fans	La poule aux oeufs d'or				Juste pour rire "Bien cuit à dodo"		Le TVA réseau	"Coin rouge" Un avocat américain est accusé à tort du meurtre de la fille d'un général.('97) Bai Ling, Richard Gere.					Infopublicité			

L'APRÈS-TORNADE

Après le vent, éviter le feu

Après les vents, les arbres couchés, étêtés, déracinés, l'été qui vient de s'écouler a été consacré au nettoyage dans la région du Whiteshell. Mais que fera-t-on de toutes ces piles de bois?

Sylviane LANTHIER

La tornade passée, le personnel des parcs provinciaux n'a pas eu une minute pour souffler depuis le début de l'été. La tempête de vent violent qui a déferlé sur une grande partie du parc du Whiteshell en juin a endommagé beaucoup d'arbres. Certains ont été écimés, d'autres ont ployé sous le vent, d'autres encore n'ont pas résisté et ont été déracinés. Dans tous les cas, tout ce bois qui traîne çà et là a dû être ramassé, en bonne partie pour éviter les risques de feux de forêts.

« Techniquement, ce n'était pas vraiment une tornade, signale d'entrée de jeu Larry Teetaert, un gestionnaire de parcs provinciaux dans la région est du Manitoba. Mais il y a eu de grands vents, parfois violents, de plus de 100 km/heure, qui ont soufflé sur une vaste région du parc. » La tempête, rappelle-t-il, s'est déroulée au cours de la troisième fin de semaine de juin, juste avant le long week-end du 1er juillet.

Des chalets ont été endommagés par les arbres tombés, des lignes électriques ont été coupées, certains des terrains de camping n'étaient pas en mesure d'accueillir les nombreux campeurs qui avaient réservé leur place en prévision d'une des fins de semaine les plus occupées de l'été. La première mission du personnel a donc été d'opérer un premier nettoyage pour que le parc puisse au moins accueillir ses visiteurs comme prévu début juillet.

« Mais une fois la situation d'urgence réglée, la présence des troncs d'arbres qui restaient à sécher par terre demeurait préoccupante en raison des risques de feux de forêts », précise Larry Teetaert.

En plus du travail de son propre personnel, ainsi que de spécialistes en foresterie à l'emploi de la province, le parc du Whiteshell a fait appel à des entreprises spécialisées pour prendre en charge le nettoyage. « Au plus fort de l'été nous avons eu une douzaine de nos employés affectés à la gestion de ces travaux, indique Larry Teetaert. Maintenant, ce sont surtout les contracteurs qui poursuivent le travail. »

Déblayer les arbres déracinés, les branches et brindilles qui en séchant, peuvent accroître les risques d'incendie; dégager les sentiers pédestres, les routes, les abords des chemins et les propriétés privées ; décider, parmi les arbres endommagés mais restés debout, lesquels auront des chances de survivre et lesquels il faudrait abattre, tout cela requiert le travail de spécialistes. « Parfois, il est bon de laisser la forêt dans l'état où on la trouve parce que ça favorise de nouvelles pousses, et d'autres fois il vaut mieux nettoyer et faire place nette », explique Larry Teetaert. Jusqu'ici, indique-t-il, ces travaux de nettoyage ont pu coûter autour d'un million de dollars.

Dans la région du lac Tabula, une des plus touchées par la tempête, on peut voir l'étendue des dégâts : des zones ont été presque rasées, des arbres sont coupés de moitié, d'autres pliés en deux. L'accès au sentier des Forestiers, près du lac, sert de zone d'entreposage. On y trouve des piles de bois, prêt à servir de bois de chauffage ou à être vendu à l'industrie. C'est aussi là qu'on brûle le bois inutilisable, bouts de racines, branchages, etc. « Nous travaillons avec les entreprises de la région, indique Larry Teetaert. Une partie de ce bois pourra être vendue, une autre pourra être distribuée parmi les parcs pour servir de bois de chauffage. Dans certains parcs, le bois des feux de camp est fourni par les terrains de camping. »

Chose certaine, dit-il, il était prioritaire pour la Province de s'assurer que les dommages causés par la tempête n'allaient pas augmenter les risques d'incendies. « Avec tous les chalets qu'il y a dans la région, il y a pas mal de valeur immobilière et d'infrastructures à protéger, note Larry Teetaert. Quand on voit l'ampleur que peuvent prendre des feux de forêts, avec ce qui se passe en Grèce par exemple, on comprend que ça vaut la peine de diminuer les risques. »





photo : Sylviane Lanthier

Autour du lac Tabula, une des zones les plus touchées par la tempête de juin, les arbres affectés mais qui pourraient rester en santé n'ont pas été coupés par les travailleurs chargés du nettoyage des lieux. Pas loin, une zone d'accès à un sentier du parc est devenu un site d'entreposage des billots de bois.

Un toit pour les familles



photo : Katia Ordonez

***I helped build it.* C'est l'inscription que portent les volontaires de Habitat pour l'humanité au dos de leur T-shirts. Hommes et femmes s'attellent à la tâche pour mettre sur pied une maison, rue Polson à Winnipeg.**

Habitat pour l'humanité est une organisation sans but lucratif. Elle a pour mission de construire des maisons à un prix abordable pour les personnes ayant de bas revenus. Seules les familles avec des enfants peuvent bénéficier de cette opportunité. En contrepartie, elles doivent coopérer avec l'association et faire 500 heures de bénévolat, dont des heures pour construire leur propre maison.

Habitat pour l'humanité a été fondé aux Etats-Unis en 1976. Le chapitre winnipegois a vu le jour en 1987. Il s'agit de la plus grande filiale au Canada avec la construction de 127 maisons depuis 20 ans. Les fonds proviennent en majorité de commanditaires ou de dons privés.

En moyenne, une trentaine de bénévoles aident à la construction d'une maison. C'est le cas de Roger Dacquay, qui travaille dans les assurances. « C'est la première fois que je fais du bénévolat pour Habitat pour l'humanité, déclare-t-il. J'en ai entendu parler par ma femme et à mon travail. C'est à la fois excitant et intéressant. Tu apprends beaucoup de choses au contact des gens qui sont là, et pas seulement à construire une maison. » En médaillon : Roger Dacquay.

THÉÂTRE

Doublé pour un duo de choc!

Prix du Masque de la production franco-canadienne, *L'année du Big Mac* est la deuxième récompense de la sorte que remporte le duo Marc Prescott à l'écriture, et Jean-Stéphane Roy à la mise en scène.

Sylviane LANTHIER

Marc Prescott est un auteur heureux et comblé. Comblé de prix, heureux des projets qu'il entreprend, et des succès qu'ils obtiennent. C'est ainsi que sa toute première pièce, *L'Année du Big Mac*, produite en Acadie l'an dernier près de dix ans après sa création initiale, vient de remporter le Masque de la production franco-canadienne. Les Masques sont attribués dans le domaine du théâtre en français, au Québec surtout, bien qu'une catégorie permette de reconnaître chaque année la qualité d'une production provenant de l'extérieur de la Belle province.

« Agréablement surpris » par cette reconnaissance, Marc Prescott raconte avoir vu cette production de *L'Année du Big Mac* à sa fête. « Ça fait trois ans de suite qu'une de mes pièces est montée dans un coin du pays, et chaque fois, à Edmonton, Ottawa et Caraquet, je les ai vues à ma fête! »

En Acadie, la mise en scène de *L'Année du Big Mac* était assurée par Jean-Stéphane Roy, « et je dois dire que de toutes les mises en scène que j'ai vues de mes pièces, celle-là était dans une autre catégorie à elle seule », indique l'auteur.

Il existe entre Jean-Stéphane Roy et Marc Prescott une complicité qui remonte à ses années d'études à l'École nationale de théâtre, à Montréal. « Jean-Stéphane était mon professeur, mais c'était aussi mon colocataire », rappelle Marc Prescott. « D'ailleurs, *L'Année du Big Mac* est dédiée à l'appartement! C'est un travail scolaire, et on a travaillé dessus ensemble avec notre autre colocataire, qui s'appelait Danny. On faisait ça en soirée, on était dans la cuisine ou au salon, on discutait, on rigolait, puis une idée surgissait. Je fonçais écrire, je revenais 20 minutes plus tard avec une scène. »

Pour Marc Prescott, l'idée que Jean-Stéphane Roy ait pu mériter un Masque pour la mise en scène de cette pièce « sonne comme une douce revanche! Et quand on m'a dit que c'était lui qui allait assurer la mise en scène, j'ai dit tant mieux! »

Une autre pièce de Marc Prescott a remporté un Masque : « C'était la production de *Poisson*, et c'était aussi une mise en scène de Jean-Stéphane », rappelle-t-il.

L'auteur s'envolera bientôt vers Montréal, alors que sa pièce *Fort Mac*, montée à Edmonton, sera présentée au festival Zone les 10 et 11 septembre et jouée à la salle Fred-Barry du Théâtre Denise-Pelletier les 14 et 15 septembre.

L'auteur travaille par ailleurs à un texte en réponse à une demande du Théâtre Nouveau Parking à Québec. « Pour le 400e anniversaire de Québec, ils demandent à neuf auteurs d'écrire un texte sur le thème de 'la rencontre à Québec'. Sur le coup, quand j'ai reçu l'appel, j'ai dit oui comme un beau nono, pour ensuite me rendre compte que j'allais être en compagnie d'auteurs comme Jean-Marc Dalpé, Marie Laberge et Robert Lepage! C'est des grosses pointures, ça! »



Archives La Liberté

Marc Prescott.

CULTURE

Prêts pour la rentrée?

Théâtre, spectacles en tous genres pour les jeunes et moins jeunes. Que nous réserve-t-on cet automne?

Sylviane LANTHIER

Du théâtre, de la musique, des spectacles, des surprises. Que nous réservent les organisations culturelles cet automne? Tour d'horizon de quelques-uns d'entre eux.

Centre culturel franco-manitobain

Les détails de la programmation automnale du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) sont encore un secret bien gardé, mais seront dévoilés lors d'une conférence de presse le 20 septembre. La coordonnatrice de la programmation, Hélène Molin-Gautron, promet une saison « pleine de beaux projets », dont quelques points forts :

Côté jazz, les **Concerts de jazz canadiens** seront de retour, avec des spectacles prévus en octobre, novembre, février et mars. Les **Mârdis jazz** reprennent aussi du collier. La réputation des Mârdis jazz n'est plus à faire, indique Hélène Molin-Gautron, et dépasse les frontières du Manitoba. Elle voyait cependant la nécessité de renouveler la formule. « Cette année, une fois par mois on aura un artiste qui chante et une fois par mois, on aura une nouveauté. Ce pourra être un artiste connu qui présente quelque chose de nouveau, dans la forme par exemple, ou carrément un nouvel artiste. »

Côté chansons, quatre spectacles de la série **Coup de cœur francophone** sont prévus, débutant dès le 2 novembre avec le spectacle *Chansons pour quatre divans*. Le 17 novembre le **violoniste français Frédéric Pelassy** sera de passage au CCFM, grâce à une collaboration avec l'Alliance française. Le CCFM, indique Hélène Molin-Gautron, a par ailleurs l'intention de continuer à présenter des événements culturels avec l'Alliance française, et attend l'entrée en fonction de la nouvelle directrice de l'organisme pour finaliser les détails de la saison à venir.

« Le **Foyer des écrivains** est de retour en septembre (du 26 au 28), ainsi que les rendez-vous des **Quelques arpents de piège** et les matchs de la **Ligue d'improvisation du Manitoba**, dont la saison doit reprendre en octobre », indique Hélène Molin-Gautron.

Nouveauté cette année, le CCFM prévoit une **programmation jeune public** avec un premier spectacle en octobre, réservé aux écoles cependant. « Dès qu'on aura rodé cette programmation, on prévoit ouvrir certains événements au grand public », annonce la coordonnatrice. Et bien entendu, décembre verra le retour du traditionnel **Village du Père Noël**!

Au Collège universitaire de Saint-Boniface

Au Collège universitaire de Saint-Boniface, le Service d'animation culturelle (SAC) reste d'abord et avant tout au service des étudiants. Si une bonne partie des activités répond à des besoins pédagogiques précis, la programmation reste le plus souvent ouverte au grand public.

L'événement **Les 24 heures de théâtre** organisé en collaboration avec le Théâtre des crudités sera de retour en octobre. Reste encore à déterminer les dates précises, indique le coordonnateur du SAC, Marc Prescott. Cette saison, les **Chiens de Soleil** monteront deux pièces prévues après Noël. « Nous aurons aussi une série de lectures de pièces qui permettra de donner aux gens qui veulent jouer la chance d'avoir un rôle », explique Marc Prescott. Par ailleurs, avec le Cercle Molière, les Chiens de Soleil organisent **Exploration 8**, atelier de recherche de deux semaines qui se terminera par un exercice ouvert au public. Côté **cinéma**, le Collège universitaire de Saint-Boniface organise des **projections mensuelles** prévues les jeudis soirs. Ces événements sont également ouverts au public. « Le choix des films est dicté en partie par des besoins pédagogiques, explique Marc Prescott,. Mais il s'agira de films en français d'ici et d'ailleurs. »



Archives La Liberté

Les amours mûres, une des pièces que présentera le Cercle Molière lors d'une saison « plus légère » que l'an dernier.

Sans oublier le 100 Nons

La directrice de la programmation explique que le 100 Nons est un peu à la croisée des chemins : son premier rendez-vous culturel de l'année… se trouve à clôturer la saison dernière! « Le 21 septembre, on présente le dernier spectacle de la **série 5 X 5**, explique Marianne Moquin. Ce sera la cerise sur le sundae pour finir la saison. »

Dans le cadre de la série 5 X 5, cinq artistes ont préparé cinq spectacles dans cinq endroits différents. Celui du 21 septembre sera présenté au Collège universitaire de Saint-Boniface dès 20 h, et les artistes Danielle Burke, Serge Carrière, Marie-Josée Clément et Myriam Fortin-Barbier y présenteront surtout de leurs compositions originales.

« La série 5 X 5 sera de retour ensuite avec de nouveaux artistes, précise Marianne Moquin. Même chose pour la **Série expérimentale** et les **Soirées 100 Nons** qui vont continuer, mais on ne sait pas encore qui va en faire partie. »

Le 100 Nons organise toujours la **Chicane électrique** (rendez-vous le 14 septembre au CCFM) ainsi que le **Gala de la chanson** (prévu au printemps, au CUSB).

Sur les planches du Cercle Molière

Après son traditionnel **Gala du homard** prévu le 6 octobre au Centre des congrès, le Cercle Molière débute en force avec la pièce ***Des lions et leur pont*** de Glenn Joyal.

« La saison en général est plus légère que celle de l'an passé, indique le directeur artistique Roland Mahé. Elle va dans plusieurs directions. La pièce de Glenn Joyal va susciter une certaine controverse, j'en suis certain, puisqu'on y parle de religion, de mariage interculturel. » Ces thèmes reflètent les sujets de discussion bien actuels dans la communauté. « Et comme Christian Perron voulait faire des chose avec le Cercle et qu'il est tombé amoureux de la pièce, on lui a confié la mise en scène. » On pourra voir le résultat dès le 12 octobre, au Théâtre de la Chapelle.

L'autre création de la saison sera celle des ***Douze hommes en colère*** dans une mise en scène d'Irène Mahé (première prévue en février 2008). « On a failli ne pas avoir les droits pour jouer la pièce, raconte Roland Mahé. Elle célèbre sa 55e année en 2008 et une troupe de New York avait obtenu les droits exclusifs pour la jouer. Finalement, on les a obtenus! » Ce classique du théâtre américain est aussi brûlant d'actualité, rappelle Roland Mahé, puisqu'on y parle du procès d'un jeune homme de 16 ans qui pourrait être condamné à mort s'il était déclaré coupable de meurtre.

Fait intéressant : Le Cercle Molière travaillera avec l'Association des juristes francophones du Manitoba, qui profitera de l'occasion pour faire de la sensibilisation dans les écoles au sujet du système judiciaire canadien.

Cette saison, le Cercle présentera deux pièces invitées (***Les amours mûres*** en novembre-décembre et ***Une dangereuse obsession*** en janvier-février) et se contentera de monter deux productions. « On sait qu'on va être occupés par le projet de nouvelle salle, explique Roland Mahé, soulignant que « tout avance bien. Le comité de collecte de fonds a ramassé environ un million $, ce qui est excellent… Il en reste un autre à trouver! »

RADIO-CANADA

Les nouveautés de la rentrée

Quels seront les principaux rendez-vous que vous proposent la télévision et la radio locales de Radio-Canada cet automne?

- Dès le 9 septembre, les émissions **ONIVA** et **Zigzag** seront diffusées les dimanches à 17 h et 17 h 30. L'avenir de ces émissions était incertain, après des changements annoncés le printemps dernier. C'est désormais officiel : *Zigzag* reste en ondes pour toute la saison automne-hiver à venir, avec une nouvelle animatrice à la barre, Janique Lavallée. On pourra aussi voir l'émission le lundi à 18 h 30 jusqu'à ce que le **Téléjournal Manitoba** d'une heure entre en ondes.
- Comme prévu, le nouveau magazine quotidien d'une heure, intitulé **C'est ça la vie**, sera diffusé tous les jours à 14 h à partir d'Ottawa. Le magazine socio-culturel s'intéressera à divers événements se produisant partout au pays.
- Enregistrés à Winnipeg lors du Festival du Voyageur, les émissions de la série *Pour un soir seulement* seront diffusées dès le 11 septembre à 18 h 30 le mardi.
- Les vendredis à 18 h 30, on pourra voir la série **Canada en amour**, portraits de couples célèbres de partout au pays. Une façon originale de faire découvrir des pans d'histoire du Canada, en présentant les couples formés par Gabrielle Roy et Marcel Carbotte, Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury, Louis Cyr et Mélina Courtois, parmi bien d'autres.

À la radio

Jean Fontaine est de retour à l'animation de l'émission matinale, appuyé par Suzanne Kennelly qui fera valoir les événements culturels et communautaires. Vincent Dureault quitte le matin pour animer **Carte blanche** en fin d'après-midi. « La nouveauté, signale le chef des services français au Manitoba, Gilles Fréchette, c'est que cette année l'émission est appelée à voyager. L'émission sera réalisée par Marc Fabas qui a de l'expérience dans les déplacements et ces deux-là seront appelés à se promener. »

L'heure du midi sera occupée par l'émission **Tam Tam**, une production de Radio-Canada International traitant des questions entourant l'immigration au Canada.

Le Marché aux puces reste fidèle au poste, tandis que **Elle aime les chansons** reviendra, en reprises.

La radio mise sur son émission du matin en renforçant l'actualité, indique Gilles Fréchette. Avec l'ajout d'un journaliste chargé de couvrir les nouvelles en soirée, l'équipe espère présenter le lendemain matin des éléments de la dernière actualité.

S. L.

SALON DE TOILETTAGE

Plaisir canin

Nos amis à quatre pattes peuvent se faire chouchouter en français dans le nouveau salon de toilettage appelé Spaw De-Luxe, situé à Winnipeg.

Fabienne MARCEL



photo : Fabienne Marcel

Tania Lamoureux : le toilettage des chiens et des chats, elle connaît ça!

Winnipeg a inauguré officiellement le 6 juillet le ***Spaw De-Luxe***. Il s'agit d'un charmant salon de toilettage pour chiens et chats. Ce salon, c'est la fierté de son heureuse propriétaire, Tania Lamoureux, un bien joli nom pour cette amoureuse des bêtes.

Tania Lamoureux est originaire de Winnipeg, elle est bilingue et fière de l'être. « J'accueille des clients anglophones, mais je parle français, précise-t-elle, et je serais ravie de parler avec des clients francophones. »

Cela fait sept ans que Tania travaille avec les animaux de compagnie. Elle a commencé à travailler avec eux à l'âge de 14 ans!

Passionnée par les chiens, elle a suivi le programme alternatif du Collège Louis-Riel pendant quatre ans, ce qui lui permettait de prendre les cours le matin et de travailler l'après-midi. De sorte qu'à 22 ans à peine, forte d'une longue expérience avec les animaux, Tania Lamoureux a ouvert son propre salon.

« J'ai travaillé dans d'autres salons avant, mais j'avais envie d'avoir un espace à moi. Je l'ai décoré avec l'aide de mes parents et d'une amie artiste, et le résultat n'est pas si mal », confie-t-elle avec un léger sourire.

Depuis l'ouverture du salon le 18 juin, le nombre de clients se monte déjà à plus de 50. Si la liste ne compte encore que peu de clients francophones, Tania fait confiance au bouche-à-oreille. Mais nul doute qu'elle et son chien Lakota, qui veille le salon et sa maîtresse, fassent bientôt parler d'eux!

Le Spaw De-Luxe, est ouvert du mardi au samedi : le mercredi et jeudi de 12 h à 20 h; le mardi et le vendredi de 8 h à 16 h et le samedi de 9 h à 15 h.

MASSOTHÉRAPIE

Une reconversion réussie!

Pour Marcel Desrosiers, le travail de massothérapie représente un nouveau départ, et un heureux changement de carrière.

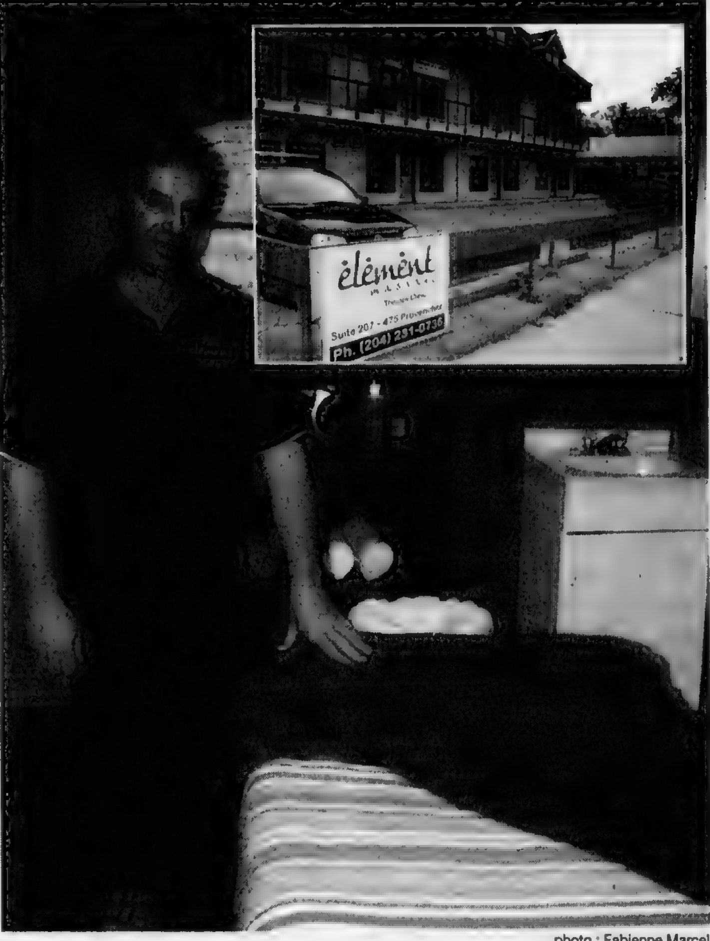


photo : Fabienne Marcel

Marcel Desrosiers.

Fabienne MARCEL

Marcel Desrosiers est originaire de Sainte-Geneviève. Il a exercé bien des métiers, tels que boucher ou employé d'une fonderie. Mais le métier qu'il a choisi récemment est celui de massothérapeute. Il a donc suivi une formation pour avoir son certificat.

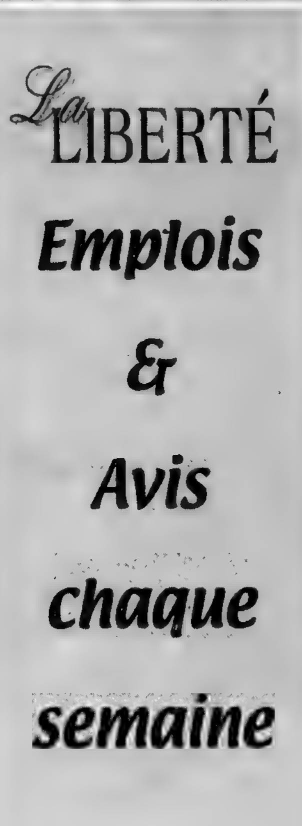
Pendant sa formation, il a rencontré ses futurs partenaires en affaires, Laurie Lussier et Daniel Hulsemann. Tous les trois ont décidé d'ouvrir un cabinet en commun à Winnipeg. Établi depuis un an, Élément Massage compte environ 50 % de clients francophones, bien que Marcel Desrosiers soit le seul à parler français. Le reste de la clientèle provient de milieux très variés.

Le trio propose plusieurs types de soins et de massages. Mais ce n'est pas un spa, précise Marcel Desrosiers. Hydrothérapie, massage relaxant, massage de pierres chaudes, massage thérapeutique, le panel est large.

« On fait des massages à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, les aînés notamment. Nous avons une trentaine de clients hors de Winnipeg, qui proviennent des différentes régions dont, tous les trois, nous sommes originaires », indique Marcel Desrosiers. Disposant d'une table et d'une chaise de massage portable, Marcel Desrosiers fait également des massages sur le lieu de travail de ses clients.

« Depuis un an, je suis certifié massothérapeute, je suis heureux dans mon métier et je ne regrette pas mon choix qui est définitif, explique Marcel Desrosiers. Toute expérience bonne ou mauvaise est une expérience », précise-t-il en riant.

Élément Massage est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 21 h et fermé le dimanche.



Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous

237-4823

ou

1 800 523-3355





Le Musée des beaux-arts de Winnipeg est est à la recherche d'un/e **animateur/animatrice bilingue pour les programmes scolaires**. Ce poste à demi-temps offre jusqu'à 11 heures par semaine durant l'année scolaire.

Sous la direction de l'éducatrice des Arts pour les programmes scolaires, le candidat retenu devra conduire des présentations de qualités supérieurs, en français et en anglais, pour les élèves scolaires lors de leurs visite au MBAW. La personne sélectionnée assistera avec la formation des guides bénévoles, aidera avec le maintien des matériaux et des ressources éducatives pour les enseignants et les guides, et sera présent aux sessions de formations pour les guides.

Une expérience de travaille avec des groupes de jeunes dans un milieu d'apprentissage est souhaitable ainsi que la connaissance des programmes scolaires au MBAW, de l'historie de l'art, et des arts visuels. La personne sélectionnée doit bien travailler indépendamment et en équipe et aura d'excellentes compétences de communication en français et en anglais.

Veuillez faire parvenir votre c.v. avant
17 h le 14 septembre 2007
à l'attention de:
Bureau des ressources humaines
Le Musée des beaux-arts de Winnipeg
300, boulevard Memorial
Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 1V1

THE WINNIPEG ART GALLERY
LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE WINNIPEG



TRAVEL GALLERY

L'agence THE TRAVEL GALLERY est une firme dynamique qui offre toute la gamme des services de gestion de voyages, y compris des services aux voyageurs d'affaires, de la consultation en matière de voyage d'agrément, des voyages en groupe, des programmes d'incitatifs et la planification d'événements. Nous sommes situés à Regina (Saskatchewan), où nous sommes la plus grande agence indépendante. Notre succès est le résultat de nos réalisations et de nos normes élevées en matière de service à la clientèle, de nos connaissances sur les destinations et les produits, ainsi que du milieu de travail axé sur le travail en équipe où l'on encourage le personnel à « travailler dur tout en s'amusant ».

Nous offrons actuellement une excellente occasion d'emploi à Regina pour un(e) agent(e) bilingue chargé(e) des voyages d'affaires. Nous vous invitons à vous joindre à notre équipe et de faire l'expérience d'une carrière intéressante et d'un mode de vie abordable dans la belle province de la Saskatchewan!

Agent(e) de voyages bilingue
À titre de membre clé de notre équipe spécialisée en voyages, votre expertise dans le domaine des voyages d'affaires sera utile pour satisfaire aux besoins du client en matière de voyages. Le client en question est une organisation fédérale dont le bureau central est à Regina (Saskatchewan); il emploie plus de 1 000 personnes dans l'ensemble du Canada. Vos compétences en leadership, en communication et en organisation aideront à établir des liens solides et à optimiser les préparatifs de voyage pour cette organisation bilingue de bonne réputation qui est en mouvement constant.
En tant que personne choisie, vous serez compétente en français et en anglais et vous aurez plus de trois ans d'expérience en organisation de voyages d'affaires dans un milieu de travail bilingue.

Nous offrons aussi des postes d'agent(e) de voyages d'agrément et d'agent(e) de voyages d'affaires à la firme The Travel Gallery à Regina. Soumettez votre demande dès maintenant!

Veuillez envoyer vos questions et votre curriculum vitae sous pli confidentiel à nos agents du recrutement :
EMPLOYMENT NETWORK CANADA INC.
Courriel : recruit@employmentnetwork.ca
Tél. : (306) 585-7244 • Téléc. : (306) 584-3544
Regina (Saskatchewan)
À l'attention de : Linda Langelier, CRHA
www.employmentnetwork.ca
www.mytravelgallery.com



Royal Canadian Mounted Police | Gendarmerie royale du Canada

Analyste, Renseignements criminels, GRC

Il s'agit d'un poste pour membre civil, sous l'autorité de l'officier responsable de la Division D (Manitoba) de la section d'analyse des renseignements criminels.

Le candidat devra remplir les fonctions suivantes :

1. recueillir, rassembler, évaluer et analyser des renseignements pour déterminer les tendances criminelles et élaborer des produits de renseignements analytiques;
2. rédiger des rapports faisant état d'associations individuelles ou de groupes criminels et de certaines tendances criminelles;
3. donner des conseils éclairés sur des questions complexes, évaluer des renseignements et fournir une analyse tactique et stratégique axée sur des activités criminelles locales, provinciales, nationales et internationales;
4. établir un réseau de sources et de contacts internes et externes pour l'établissement des tendances criminelles et l'analyse des renseignements;
5. participer à des présentations, à des exposés et à des séminaires à titre d'expert et assister à des conférences et à des cours de formation;

Exigences du poste :

Exigence linguistique : anglais essentiel.
Niveau de sécurité : Admissible au niveau Très secret.
Scolarité : Un baccalauréat d'une université reconnue.
Expérience :
1. Deux années ou plus d'expérience dans la recherche, la rédaction, l'analyse et la révision des documents.
2. Une année ou plus d'expérience dans la publication, la recherche ou l'analyse.
3. Une année ou plus d'expérience en informatique, plus particulièrement des logiciels de traitement de texte, de tableurs et de bases de données.

Aptitudes ou exigences spéciales :

1. Aptitudes supérieures à communiquer à l'oral et à l'écrit.
2. Comme condition préalable, le candidat doit réussir un examen dans le domaine de travail requis.

N.B. Aucune frais de déménagement ne sera payé.
Lieu d'affectation : Winnipeg, Manitoba
Salaire : 67 446 $ à 72 919 $

Si vous êtes citoyen canadien et que vous désirez poser votre candidature à cette possibilité d'emploi, veuillez envoyer un curriculum vitae détaillé d'ici le **14 septembre 2007** à l'adresse suivante :

GRC Service de recrutement, RNO
Service de sac 6500, 6101 Dewdney Avenue, Forensic Lab Building, REGINA SK S4P 3J 7
Attention : CM Promotion Unit

Seul(e)s les candidat(e)s qui satisferont aux exigences du poste seront contactés pour passer une entrevue.

Canada

DIVISION SCOLAIRE de WINNIPEG

recherche

Des secrétaires / remplaçant(e)s assistant(e)s administratif(ve)s

La Division scolaire de Winnipeg recherche des secrétaires remplaçant(e)s. Les candidat(e)s doivent pouvoir travailler dans toutes les écoles de la Division sous la direction du directeur / de la directrice de l'école.

Qualifications :

- minimum d'un an d'expérience dans un bureau et habileté à taper 50 mots/min.;
- savoir utiliser MS Office Suite, incluant Word, etc;
- connaissances et / ou expérience en CIMS ou MAYET seraient un atout;

Les personnes intéressées devraient faire leur demande par écrit incluant un curriculum vitae détaillé concernant leurs qualifications et expériences avec deux références écrites de travail **avant 16 h, le 14 septembre 2007**, à :

Département des Ressources Humaines
Division scolaire de Winnipeg
1577, rue Wall Est
Winnipeg (Manitoba)
R3E 2S5

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Représentant ou représentante du service à la clientèle – CL3,
Finances Manitoba, Bureau de l'état civil
Numéro de l'annonce : 18110
Échelle de salaire : de 34 195 $ à 39 207 $ par année
Date de clôture : le 11 septembre 2007

Qualités requises : La personne choisie possède une vaste expérience de travail récemment acquise et liée au service à la clientèle et à l'administration, y compris dans la saisie de données, l'utilisation de bases de données internes et l'évaluation de demandes. Elle doit être capable de travailler en équipe et posséder d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite ainsi que beaucoup d'entregent. Elle doit faire preuve d'un bon sens de l'organisation et savoir bien gérer son temps. La personne choisie doit pouvoir travailler avec exactitude et minutie, démontrer d'excellentes aptitudes pour la résolution de problèmes et la prise de décisions et avoir la capacité d'exercer un jugement sûr et de la discrétion dans les situations tendues. Elle doit avoir l'esprit d'initiative, un engagement envers l'apprentissage permanent et une aptitude pour la formation polyvalente en vue de remplir des fonctions et de prendre des responsabilités plus exigeantes. La personne choisie peut travailler avec un minimum de supervision. Elle doit posséder des compétences de base en dactylographie et de l'expérience dans le domaine de l'informatique, de préférence avec les logiciels Microsoft Word et Excel. La capacité de communiquer dans les deux langues officielles est considérée un atout. Une vérification de casier judiciaire est exigée pour l'obtention de ce poste.

Cette annonce pourrait servir à la création d'une liste d'admissibilité en vue de remplir des postes futurs.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement indiquer comment vous répondez aux critères du poste.

La préférence sera accordée aux personnes Autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées.

Fonctions : Cette unité administrative, de niveau de productivité très élevé, traite les demandes de clients selon l'interprétation de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*, la *Loi sur le mariage*, la *Loi sur le changement de nom* et leurs règlements d'application. La personne choisie devra accomplir les tâches suivantes : saisie de données; traitement des demandes de certificats de naissance, de mariage et de décès; délivrance de licences de mariage; immatriculation de confessions religieuses, des administrateurs de licences de mariage, des commissaires au mariage et des ecclésiastiques; inscription au registre des adoptions, à l'aide d'un logiciel spécialement conçu et de microfilms. Les décisions seront prises en fonction de critères tels que les mesures législatives, le respect de la vie privée, l'admissibilité et les politiques et procédures établies. La personne choisie aura la responsabilité de fournir des renseignements sur l'état civil à divers clients par écrit, par téléphone, en personne, par télécopieur ou par courrier conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et à la politique du Bureau. L'accent est mis sur la formation polyvalente au sein du bureau et la personne choisie pourrait être affectée, selon ses intérêts et ses aptitudes, à des responsabilités plus exigeantes ou de niveau supérieur.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Direction des ressources humaines
Finances Manitoba
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Téléc. : 204-945-4907



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



RÉSEAU ACTION FEMMES

Réseau action femmes (MB) inc., organisme à but non-lucratif qui a pour mission de faire de la revendication et de la sensibilisation afin d'améliorer la situation des femmes francophones du Manitoba dans les domaines économique, politique, social, éducatif et culturel, est à la recherche d'une

DIRECTRICE GÉNÉRALE
(poste à 80 %)

Qualités requises :

- excellente capacité de communication orale et écrite en français et en anglais;
- expérience en gestion et en coordination d'activités;
- connaissances en comptabilité et expérience pertinente;
- expérience en communication, relations publiques, relations médiatiques et publicité;
- connaissance des groupes de femmes et des organismes de la communauté francophone du Manitoba;
- expérience dans le secteur des organismes à but non-lucratif;
- connaissances en informatique;
- habileté de travailler de façon autonome et avec peu de direction.

Tâches :

- gérer le bureau de Réseau action femmes et prendre en charge tous les dossiers actifs;
- appuyer le conseil d'administration et coordonner les réunions;
- planifier et coordonner les programmes et les projets spéciaux;
- assurer le lien avec les bailleurs de fonds, les partenaires, les organismes provinciaux et fédéraux;
- assurer le lien avec d'autres groupes et organismes;
- gérer les ressources humaines et financières;
- cerner les sources de financement et rédiger les demandes de subventions.

Salaire : selon la formation et l'expérience

Date d'entrée en fonction : le plus tôt que possible

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi **14 septembre 2007 avant 16 h** au :

Comité de sélection
Réseau action femmes
383, boulevard Provencher, pièce 117
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
raf@raf-mb.org





Le Conseil des arts du Manitoba est une agence autonome du gouvernement provincial constituée en 1965 pour « promouvoir l'étude, l'appréciation, la production et la représentation d'œuvres artistiques. » Le Conseil des arts administre un important programme de subventions destinées aux artistes professionnels et aux organisations artistiques du Manitoba.

Le Conseil cherche à combler un poste

d'adjoint(e) administratif(ve)

La personne retenue pour occuper ce poste à temps plein aura pour tâche d'apporter un soutien administratif aux consultantes de programme œuvrant dans toutes les disciplines artistiques; elle relèvera de la directrice des programmes de subventions et travaillera avec une équipe de trois autres adjointes administratives.

Principales responsabilités :

- Coordination de la collecte des dossiers de demande de subvention soumis par les demandeurs
- Coordination de la distribution des documents aux jurys et aux comités
- Participation à la planification et au déroulement des réunions des jurys et des comités
- Maintien du contenu de la base de données des demandeurs de subventions, des systèmes de classement électronique et de documents sur papier, et traitement de la correspondance
- Exécution de certaines tâches administratives et de bureau au besoin

Qualifications demandées :

- Excellent sens de l'organisation et de la gestion du temps; capacité à gérer plusieurs projets et des priorités changeantes
- Maîtrise avérée de l'environnement MS Office (Word, Excel, Outlook) et des applications de bases de données
- Connaissance des systèmes de technologie audiovisuelle, un atout
- Capacité à travailler en anglais et en français, un atout
- Bonne connaissance du milieu artistique et culturel local, un atout

Prière de faire parvenir une lettre de candidature, un curriculum vitae à jour et le nom de trois personnes pouvant servir de référence, au plus tard le vendredi 21 septembre 2007, à :

Mary Lou McGurran, Directrice des opérations
Conseil des arts du Manitoba
93, avenue Lombard, bureau 525, Winnipeg, Manitoba R3B 3B1
Téléc. : 204 945-5925 | **Courriel :** hr@artscouncil.mb.ca

Le Conseil des arts du Manitoba respecte la diversité en matière de recrutement et acceptera les candidatures de toutes les personnes qualifiées pour ce poste.

www.conseildesarts.mb.ca



PETITES ANNONCES

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code 201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

RBC GROUPE FINANCIER

Message de la direction



Martin Thibodeau
Vice-président régional,
Services financiers commerciaux
Manitoba / Saskatchewan
/ Nord-ouest de l'Ontario

Kirk Dudtschak, président régional – Manitoba / Saskatchewan / Nord-ouest de l'Ontario, a le plaisir d'annoncer la nomination de Martin Thibodeau au poste de vice-président régional, Services financiers commerciaux. M. Thibodeau sera basé à Winnipeg et s'occupera de la gestion du portefeuille de clients commerciaux et du personnel de la région.

Avant cette nomination, M. Thibodeau était chef régional de l'exploitation – Québec. Il a aussi passé aussi beaucoup de temps dans les provinces de l'Atlantique comme vice-président régional, Particuliers et Entreprises. Il est entré à RBC en 1989 et a acquis au fil des ans une vaste expérience en occupant des postes de direction dans différentes divisions, notamment les Marchés des particuliers, les Marchés des entreprises, la Gestion du risque, les Ventes et les Finances.

Martin Thibodeau occupe son poste actuel depuis juin 2007, et il a entrepris une vaste tournée des marchés locaux pour rencontrer ses clients et ses collègues.

Il est né à Joliette, au Québec, et détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un MBA de l'Université du Québec à Montréal. Il possède un brevet de l'Institut des banquiers canadiens.

Très actif dans sa collectivité, il travaille bénévolement pour Centraide et la Société d'arthrite. Il siège également au conseil de la Fondation des amis de l'hôpital de Moncton et, maintenant, au conseil du Royal Winnipeg Ballet. M. Thibodeau travaillera activement à soutenir les organismes locaux et à avoir un effet positif sur sa collectivité.

M. Thibodeau, son épouse Caroline et leurs trois jeunes enfants vivent à Winnipeg et se promettent beaucoup de plaisir à découvrir les vastes espaces des prairies et du bouclier canadien.

La Banque Royale du Canada (RY : TSX, NYSE) utilise les initiales RBC comme préfixe pour ses unités et ses filiales d'exploitation, exerçant leurs activités sous la marque principale de RBC Groupe Financier®. La Banque Royale du Canada est la plus importante institution financière du pays par sa capitalisation boursière et son actif, et l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Elle compte 70 000 employés à temps plein et à temps partiel qui répondent aux besoins de 14 millions de clients des services aux particuliers, des services aux entreprises et du secteur public depuis ses bureaux situés en Amérique du Nord et dans le monde entier. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site à l'adresse www.rbc.com.



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue DÉSIRÉE FORTIER, du village de Somerset, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 8ᵉ jour d'octobre 2007 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont les exécuteurs auront été notifiés.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 27ᵉ jour d'août 2007.

Cabinet d'Avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,42 $	14,84 $	18,02 $	21,20 $	24,38 $	27,56 $	30,74 $	33,92 $	37,10 $	40,28 $
21 à 25	8,48 $	16,96 $	21,20 $	25,44 $	29,68 $	33,92 $	38,16 $	42,40 $	46,64 $	50,88 $
26 à 30	9,54 $	19,08 $	24,38 $	29,68 $	34,98 $	40,28 $	45,58 $	50,88 $	56,18 $	61,48 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 9,54 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

NOUVELLE GARDERIE disponible maintenant dans votre quartier. **Le Pike Crescent** est une garderie familiale et bilingue ouverte du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h 30. Le service en soirée est aussi disponible pour les parents travaillant de nuit. Pour plus de détails, contactez Madeleine Brezden au 668-4042 ou au 798-1538.
497-

DVD : Catholique @ donation. Informatifs et priants. Veuillez visiter : http://www.agathebooks.com/ewtn/ ou contacter le 661-5246.
520-

MA MÈRE ET MOI avons ouvert une garderie au Parc Windsor, et nous avons encore des places pour le mois de septembre. Si vous êtes intéressé contactez Louise au 235-0807. Enfant de un an et après l'école.
526-

PEINTURE SUR PORCELAINE : cours en français. Tél. : 255-4142.
527-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.V.
533-

RECHERCHE

DAME TRANQUILLE de 50 ans cherche une co-locataire pour partager un appartement de 2 chambres à coucher au Parc Windsor. Disponible immédiatement. SVP composez le 255-8173.
528-

POSTE D'ENSEIGNEMENT : Académie islamique du Manitoba, École Sofiya, M à 5, recherche un enseignant ou une enseignante. Exigences : Brevet d'enseignement du Manitoba et capacité d'enseigner en arabe. La connaissance du français est un atout. Téléphone : 231-4441. Courriel : ecolesofiyaschool@mts.net.
531-

SUPPLÉANTS ET SUPPLÉANTES : Académie islamique du Manitoba, École Sofiya, M à 5, recherche des suppléant(e)s. Exigences : Brevet d'enseignement du Manitoba et capacité d'enseigner en français ou en arabe. Téléphone : 231-4441. Courriel : ecolesofiyaschool@mts.net.
532-

À VENDRE

2 PIANOS À VENDRE : Heitzman & Cie, 1896 piano droit de concert, ton blond rougeâtre avec banc, 750 $ ou meilleure offre. Schmoller & Mueller, circa 1930, couleur chêne, banc de différente couleur. 200 $ tel quel. Evelyn, 256-7343 ou fdlcwinnipeg@hotmail.com
519-

À VENDRE : 1 réfrigérateur et une cuisinière Maytag blancs (350 $ chacun ou meilleure offre). 1 laveuse (2006) de marque Frigidaire (300 $). 1 sécheuse Frigidaire (150 $). 1 divan et causeuse bleus Sklar-Peppler (500 $). 1 Futon en pin excellent état (250 $). 1 table de patio, 4 chaises et parasol (100 $). Tél. : 256-5337.
529-



À VENDRE : Roulotte 28 pi, 2005 Flagstaff Lite Weight. Excellent état et entièrement équipée avec plusieurs extras. Achetée neuve en mai 2006. Espace à dîner extensible. Air climatisé sur le toit de 13 500 BTU. Auvent, grill extérieur, cadre extérieur en aluminium et fibre de verre, , Bell Ex GPS satellite. À voir afin d'apprécier. Pour plus d'informations composez le 453-6740.
530-

À LOUER

PLAGE TWIN BEACH, Saint-Laurent, chalet de 3 chambres, entièrement meublé, BBQ, satellite, tous près du terrain de golf. 650 $/semaine. S.V.P. non-fumeur. Composez le (204) 646-2915.
515-

APPARTEMENT À LOUER : 3 chambres à coucher. Disponible immédiatement. Entrée privée. Grande cuisine. Service de buanderie. Stationnement pour 2 voitures. 5 minutes du CUSB. 895 $/mois. Services inclus sauf électricité. Composez le 255-1578.
521-

APPARTEMENT À LOUER : Garçonnière pour personne tranquille. Disponible immédiatement. 350 $. Tél. : 233-2171.
534-

Nécrologies

Denise Michaud
(née Freynet)



Denise Michaud est décédée, entourée de sa famille, le 13 août 2007, après avoir mené un long et courageux combat contre la maladie. La regrettée défunte laisse dans le deuil, outre son époux bien-aimé de 55 ans, Alphonse, ses cinq enfants : Nicole (Lawrence Oystryk), Gilbert (Rita Collette), Ginette, Benoit et Claude (Norma Dupont); ses petits-enfants : Stéphane et Patrick Oystryk, Christine, Daniel et Sylvie Michaud, Geneviève Auclair, Joëlle et Colin Michaud; ses soeurs et beaux-frères : Fabiana (feu Arthur Boily), Lucile, Liliane (Alphonse Boily), Béatrice (Georges Boily), et Yolande; son beau-frère et ses belles-soeurs de la famille Michaud : Thomas et Cécile Michaud et Anna Aubin; et de nombreux neveux, nièces et amis. Elle a été prédécédée par ses parents, ainsi que son frère Gérald.

Née en 1931 à Sandilands, au Manitoba, Denise était la quatrième fille d'Edouard et de Rosa Freynet (née Laurencelle). Elle grandit dans ce petit village jusqu'à l'âge de seize ans. C'est là qu'elle découvrit son amour de la nature et c'est à ce décor qu'elle demeura toute sa vie attachée. Après avoir terminé ses études à La Broquerie, elle se rendit à Saint-Boniface pour travailler à la Banque Royale. En 1950, elle retourna à La Broquerie et deux ans plus tard, épousa Alphonse. Ensemble, ils fondèrent leur famille, habitant d'abord la terre familiale à La Broquerie, ensuite Falcon Lake. Ils s'établirent enfin à Saint-Boniface en 1968.

Denise fut une épouse sans pareille qui épaula son mari tout au long de sa carrière et qui, avec lui, contribua à sa communauté. Maman dévouée et bienveillante, elle se donna pleinement au bonheur et à l'épanouissement de ses enfants. Grand-maman chérie, elle se consacra au bien-être de ses petits-enfants, et noua avec eux des liens privilégiés. Tout au long de leur vie, Denise et ses sœurs étaient inséparables. Elles partageaient une amitié profonde qui se manifestait en un soutien inlassable les unes pour les autres. Denise témoignait toujours souci et sollicitude pour les êtres qui lui étaient chers. Sa famille passait avant tout.

La langue et l'éducation étaient les fondements de son identité culturelle. Jeune mère de famille à Falcon Lake, elle passait de nombreuses heures à enseigner le français à ses enfants et plus tard, à Saint-Boniface, elle œuvra avec acharnement pour l'enseignement en français. Poussée par son amour du savoir, elle reprit finalement ses propres études pour obtenir son diplôme de Baccalauréat ès arts en 1990. Ce sont des valeurs qu'elle inculqua à ses enfants.

Ceux qui l'ont connue se rappeleront une femme aux intérêts divers. Elle devint amatrice du ski alpin à l'âge de cinquante ans. Par la suite, les voyages à la montagne avec son époux et ses sœurs devinrent un pélérinage annuel. Ses proches se souviendront de sa passion pour l'actualité et le plaisir qu'elle prenait aux discussions animées. Enfin, Denise avait un grand amour pour les arts visuels, la danse et la musique. Elle découvrit en bas âge l'opéra et demeura une passionnée de cet art pour le restant de sa vie.

La vie de Denise était marquée par une joie de vivre, un amour de la découverte, un esprit charitable et un sens des responsabilités sociales. Nombreux sont ceux qui ont été touchés par sa générosité et sa bonté.

Les prières furent récitées le 15 août au Salon mortuaire Desjardins. La célébration des funérailles eut lieu le 16 août en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation des restes suivit le 17 août au Cimetière de Saint-Boniface.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation CancerCare Manitoba, 675, avenue McDermot, salle ON1160, Winnipeg (Manitoba) R3E 0V9.

La famille tient à remercier les parents et les amis qui ont apporté leur généreux soutien pendant des années de maladie. Elle tient aussi à exprimer sa reconnaissance au personnel du Foyer Valade et du Centre hospitalier Riverview pour les bons soins prodigués. Enfin, elle offre ses chaleureux remerciements à tous ceux et celles qui ont témoigné de leur sympathie.

Juliette McNair
(née Parent)



Paisiblement, le matin du dimanche 26 août 2007, sur les ailes d'un ange, Juliette a rejoint Notre Seigneur.

Née le 9 septembre 1923, Juliette a marqué la vie des personnes qui l'ont connue grâce à sa délicatesse et ses nombreux gestes de tendresse.

Elle a été une femme, mère, grand-mère et arrière-grand-mère attentionnée, qui a su rester très proche de tous ses enfants et de leur famille.

Elle a été précédée par son époux bien-aimé Douglas, son fils Edward, ses frères Roger et Lionel.

Son souvenir sera toujours chaleureusement gardé par ses quatre sœurs : Fernande, Angèle, Jeannine et Lorraine; par ses enfants : Robert (Jennette), Evelyn (Len), Diane (Denis), Marie (Tony), Louise (Denny), Gerald (Lise), David (Joëlle), Patricia (Greg), Paul; ses 15 petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants.

Son souci de l'entraide a touché bien des personnes. Elle a fait du bénévolat bien après ses 80 ans. Juliette laissera le souvenir d'une femme de substance, forte, toujours prête à encourager autrui par son sourire radieux.

Maman, merci pour ton amour inconditionnel et sans limite. En ta présence, chaque instant devenait unique. Dans nos cœurs, toujours nous t'aimerons, maman.

La messe des funérailles, présidée par l'abbé Marcel Carrière, ont eu lieu le jeudi 30 août à 10 h 30 en l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny.

La famille de Juliette remercie tout le personnel du Riverview Palliative Care pour leur délicatesse et leur compassion.

En mémoire de Juliette, ses amis peuvent effectuer un don à la Société canadienne du cancer.

Chronique RELIGIEUSE

Yolande Le Quéré
Laïque

Être épouse de diacre?

Voilà toute une question! Est-ce possible d'y trouver une réponse juste?

Pour moi, la réponse porte sur le mystère divin, car « tous nous ne sommes qu'un dans le Christ Jésus » (Ga 3, 28). Tous les êtres humains – les hommes comme les femmes – sont appelés à être l'Épouse de l'Église, c'est-à-dire du Christ. Ce fait, est pour moi ma raison d'être.

J'ai passé beaucoup de moments en prière et à discerner avant d'arriver à vraiment comprendre le sens de mon rôle auprès de mon époux qui a choisi de répondre 'OUI' à cet appel de Dieu. Son « oui » à être serviteur de Dieu dans les ministères de la charité, de la Parole et de la liturgie.

La question m'est souvent posée à savoir si cela me dérange qu'après tant d'années de préparation (formation Nathanaël des laïcs aux ministères liturgiques et formation au diaconat permanent) avec mon époux, que, moi, je ne puisse être ordonnée diacre comme lui! À vrai dire, je ne m'étais jamais posée la question, car j'accepte dans la foi l'enseignement de l'Église. Le *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique* (section 33) explique clairement qui peut recevoir le sacrement de l'Ordre. J'accepte volontiers que seul un baptisé de sexe masculin puisse recevoir validement le sacrement de l'ordre. L'Église se reconnaît liée par ce choix fait par le Seigneur lui-même. Personne ne peut revendiquer le droit de recevoir le sacrement de l'Ordre, puisque c'est un don de Dieu dont l'Église considère l'aptitude des candidats.

Je suis en paix au plus profond de mon être car moi, femme d'Église, j'accepte d'être appelée à vivre pleinement ma foi auprès de celui que le Seigneur m'a appelé à épouser. Afin de partager mon vécu en tant que femme de diacre, je dois commencer par le début : la vocation du mariage d'où naît ma vocation d'être épouse et mère. *« Dans l'unité des deux, l'homme et la femme sont appelés depuis le commencement non seulement à exister " l'un à côté de l'autre " ou bien " ensemble ", mais aussi à exister réciproquement " l'un pour l'autre" ».* (1)

Tout comme il sert le Père, je suis la servante du Seigneur! Ensemble, nous accomplissons les merveilles du Seigneur, nous servons nos proches, les malades, les prisonniers, ceux qui ont faim et soif d'amour. J'ai ma place au sein d'un baptême, d'un mariage, de funérailles et lors du ministère auprès des prisonniers. Je suis vraiment comblée de grâce, car le Père fait des merveilles pour moi et je fais partie du plan de Dieu.

Je crois aussi qu'au plus profond de moi-même, le Christ me parle en tant que femme. C'est à travers mon cœur de femme qu'il me dit des choses d'amour, des choses divines, et voici comment il arrive à toucher ma vie de couple. Voilà la démarche de ma foi, je deviens amour en tant qu'épouse : ma raison de vivre au travers du don de soi qui commence par la prière.

Ma vocation de femme d'Église, de femme de diacre a un sens profondément personnel. Cette vocation est la mienne, à moi de vivre cet appel privilégié de notre Seigneur Dieu.

(1) Dignité et vocation de la femme – lettre apostolique de Jean-Paul II

AIDE HUMANITAIRE

Grand cœur, grandes idées

David Perrin partira en septembre pour faire du bénévolat au Guatemala. Une expérience qu'il renouvelle, mais cette fois en tant que chef de projet.

Katia ORDONEZ

L'actuel assistant au bureau de logement du Collège Universitaire de Saint-Boniface (CUSB), David Perrin, va bientôt partir au Guatemala pour y faire du bénévolat. C'est la deuxième fois qu'il se rend dans ce pays en l'espace de deux ans. David Perrin part avec l'organisation britannique Global Vision International, qui développe toute sorte de projets dans le monde entier : par exemple en enseignement et préservation de l'écosystème et des espèces en voie d'extinction.

C'est le gérant du projet au Guatemala qui a fait appel à David Perrin. Au départ, il avait planifié de voyager pendant six mois dans une autre contrée d'Amérique Centrale, mais il n'avait pas prévu être contacté de nouveau par l'organisation. Il a cependant accepté. « J'ai vu ça comme une opportunité même si je voulais voyager. Il y a deux ans, je n'avais pas des conditions de vie idéales mais ça a été la meilleure expérience de ma vie », déclare-t-il.

En 2005, David Perrin était parti en tant que bénévole dans la ville d'Antigua. Chaque jour, il prenait le bus pour se déplacer dans un petit village maya, Santa Maria, et donner des cours à des enfants âgés entre cinq et onze ans. Une expérience qui a bouleversé sa vie : « Vivre au contact de la pauvreté, c'était très touchant. Les enfants n'ont pas grand-chose mais ils ont une joie de vivre et donnent beaucoup d'affection », rapporte-t-il.

Cette fois, il retourne dans le même village mais en tant que chef de projet et pour une période de six mois. Il devra donner quelques cours mais son rôle sera surtout de conseiller et d'épauler les nouveaux bénévoles. « Quand on arrive, c'est un choc culturel important, les gens ont besoin d'être soutenus », indique David Perrin. Il n'aura pas de salaire fixe mais le logement et la nourriture seront payés. Par ailleurs, il pourra profiter de ses congés pour visiter les pays alentours.

David Perrin, 20 ans, est un jeune homme sensible qui aime aider les gens : « J'ai toujours donné une grande importance au bénévolat. Plus jeune, je faisais déjà du bénévolat dans ma communauté. Mais mon voyage au Guatemala a changé ma vie, j'encourage tout le monde à le faire », confie-t-il. Il vient de finir son bac en sciences et planifie une carrière dans le domaine de la santé.

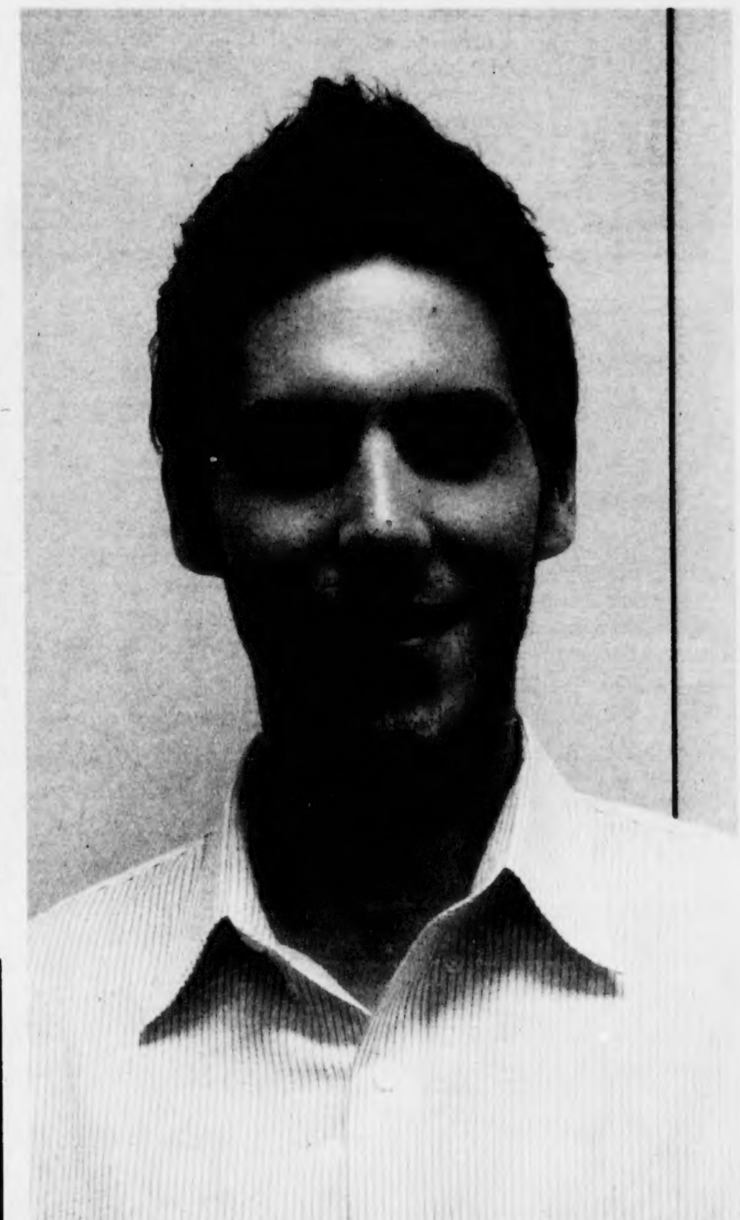


photo : Katia Ordonez

David Perrin part au Guatemala en tant que chef de projet pour l'organisation Global Vision International.

À VOTRE SERVICE

SERVICES





487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

All About Hardwoods
Plancher de bois franc
Sélection Variée

- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE

Gallerie
376-C rue Marion
237-4782

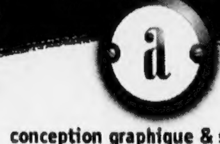


Cet espace est à votre disposition!

AFM MECHANICAL SERVICES LTD.
Plomberie • Chauffage • Entretien • Réparation
Daniel Boissonneault
Tél. : (204) 231-4664 • Courriel : afm@mts.net







conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.

BDO

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

SERVICES



ASSUREURS





téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

P•M•C DESAULNIERS
INSURANCE BROKERS | COURTIERS D'ASSURANCE
MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE

JOËL CARRIÈRE

ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca



autopac
A Manitoba Public Insurance product
SGI CANADA

« La tradition d'excellence continue »

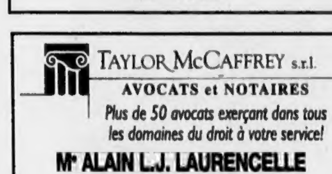
AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907



Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de maison
- testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
- droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur • propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

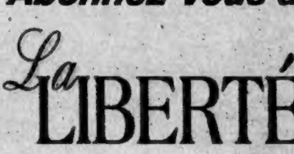
AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
Robert G. Tétrault
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com



Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ☐	37,10 $ ☐
2 ans	56,50 $ ☐	63,60 $ ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Province :
Code postal :
Téléphone :
Je choisis de payer par :
☐ Visa :
☐ MasterCard :
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4